

Les Nordiques se font lessiver

Les Jets étaient plus motivés et unis

par Maurice DUMAS

La série demi-finale Jets-Nordiques n'est vieille que d'une rencontre et les chandails fleurdelisés ont déjà perdu l'avantage de la glace.

Cet avantage, les Nordiques l'ont donné, hier soir, aux Jets de Winnipeg en s'inclinant mollement par le pointage de 6-3.

N'ayons pas peur des mots. Les Nordiques ont été lessivés et rincés par des adversaires beaucoup plus motivés et surtout plus unis. La défensive des chandails fleurdelisés s'est écroulée comme un château de cartes.

Le gardien de but Richard Brodeur a concédé cinq buts sur seulement 16 lancers avant d'être remplacé

par Jim Corsi. Les défenseurs ont bafouillé comme de vertes recrues et les attaquants ont négligé de leur venir en aide. Pendant ce temps-là, les Jets s'amusaient à leurs dépens avec un style ordonné et efficace.

Une défaite qui souleva bien des interrogations. Les Nordiques sont-ils rongés par des problèmes internes? Forment-ils un groupe homogène? "Je ne veux pas chercher d'excuses", a répondu l'entraîneur Jacques Demers visiblement mal à l'aise.

"Nous avons joué durant 10 minutes en première période et nous avons abandonné par la suite", a ensuite déploré Demers.

"Nous voulions gagner et nous avons réussi, a commenté Tom McVie,

l'entraîneur des Jets. Nous étions bien préparés pour cette rencontre. Ce n'est qu'une victoire, mais nous l'accueillons avec joie. La série est loin d'être terminée."

Guindon, un poison

Auteur de seulement huit buts en saison régulière, Robert Guindon est encore venu hanter ses anciens coéquipiers avec une performance de deux buts et une assistance même s'il a joué pendant seulement 30 minutes. Guindon a quitté le jeu, au milieu de la deuxième période, après avoir croulé sous une dure mise en échec de Paul Baxter.

Le même Guindon qui, le printemps dernier, était sélectionné le

joueur le plus utile à son équipe pendant les séries éliminatoires de la Coupe Avco. Désire-t-il répéter cet exploit?

"Peu importe qui marque les buts, je suis heureux quand l'équipe gagne", a déclaré l'ex-Nordique avec un sourire qui en disait long.

Lyle Moffat, Rich Preston, Morris Lukowich et Willy Lindstrom ont complété le pointage des Jets.

"Nous prenons l'avantage de la patinoire et c'est très important, a poursuivi Terry Ruskowski. Il ne faut pas partir en peur avec un gain. Je persiste à croire que cette série sera longue et difficile."

Le capitaine Marc Tardif fut indéniablement le meilleur des Nordiques

avec une paire de buts. Bob Fitchner a également trouvé le fond du filet.

"Nous avons maintenant beaucoup de travail à abattre", a soutenu Tardif en travaillant sa cravate.

Dissension?

Sans vouloir faire du jaunisme ou du sensationnalisme, force est de reconnaître que tout ne tourne pas rond dans le vestiaire des Nordiques. On ne peut certes pas parler d'harmonie.

Certains estiment que le combat de boxe entre Serge Bernier et Curt Brackenbury, pendant l'exercice de samedi dernier, a laissé des séquelles. Une fois la bagarre terminée, d'autres joueurs auraient pollué l'atmosphère en s'invectivant, en s'injuriant. N'importe pas tous les maux à Bernier et Brackenbury. Tous les joueurs sont fatigués de ne pas entretenir de liens assez étroits.

Il y a sûrement un malaise puisqu'on a tenté de refaire l'unité, hier midi, en réunissant tous les joueurs dans un restaurant pour le traditionnel steak d'avant-match.

Hier soir, Serge Bernier n'arborait plus le 'A' (assistant-capitaine) sur son chandail.

"Je sais que c'est très désagréable, mais ce sont des choses qui se produisent dans toutes les équipes, a dit Serge Bernier. Souvent, les paroles blessent plus que les coups qui sont portés. Je ne crois pas que le temps soit propice pour commenter cette altercation. Peut-être qu'à la fin de la saison..."

WINNIPEG 6, QUEBEC 3

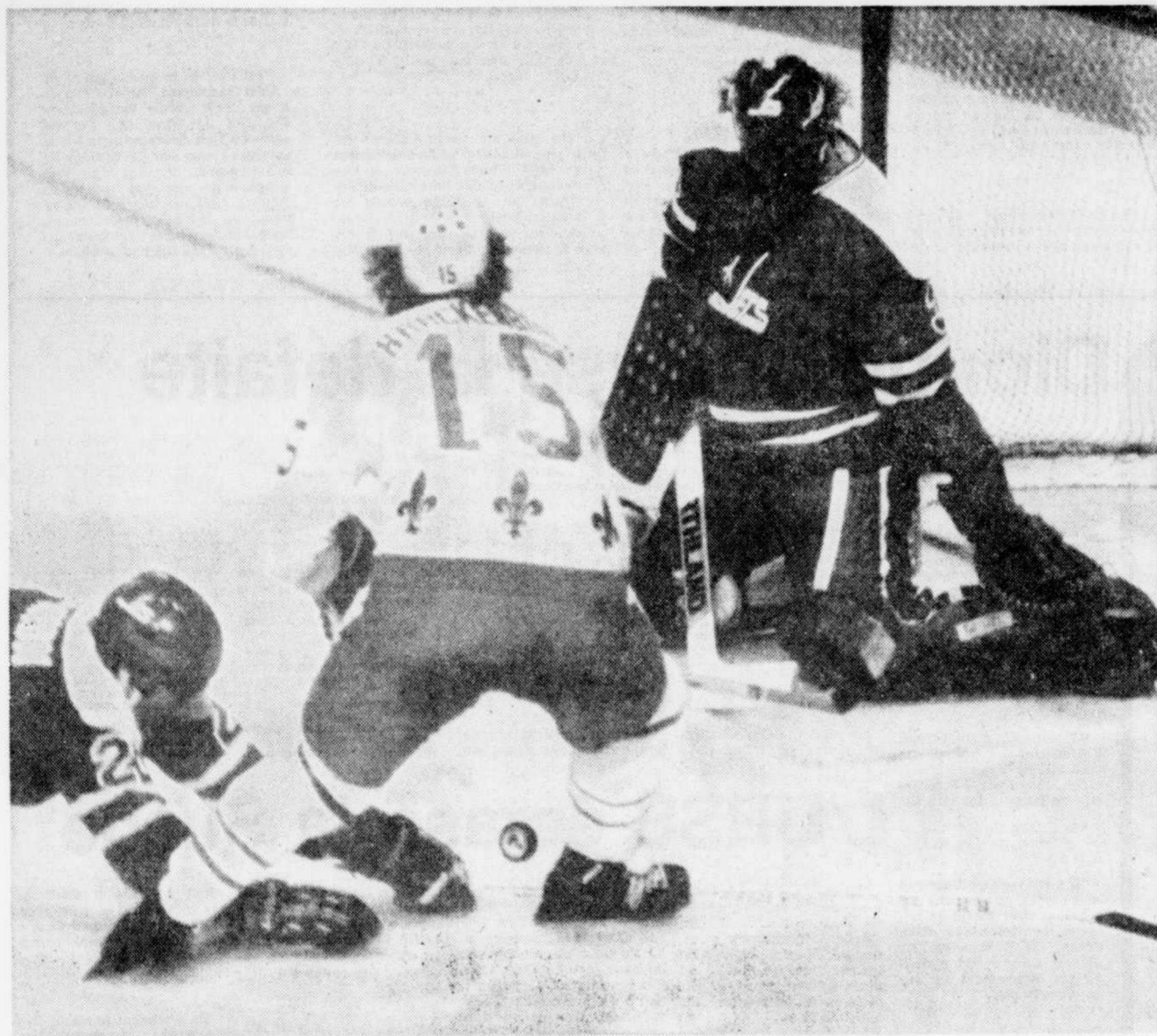
Première période
1—Winnipeg, Moffat 1 (Clackson, Guindon) 17:10
2—Quebec, Tardif 1 (Fitchner) 17:30
Penalités: Ruskowski Wpg 11:54, Cloutier Qué 13:28

Deuxième période
3—Winnipeg, Preston 1 (Lindstrom) 2:25
4—Winnipeg, Guindon 1 4:16
5—Winnipeg, Lukowich 1 (Ruskowski) 11:06
6—Winnipeg, Guindon 2 (Lesuk, Sjöberg) 13:53
7—Quebec, Tardif 2 (Leduc) 16:44
8—Winnipeg, Lindstrom 1 (Clackson, Ruskowski) 18:12
Penalités: Smith Wpg Geoffrion Qué 11:57
Ruskowski Wpg, Corsi Qué 15:07, Bernier Qué 18:55

Troisième période
9—Quebec, Fitchner 1 (Baxter) 18:16

Penalités: Campbell Win 7:20, Bilodeau Qué 13:20, Ruskowski Win, Bilodeau Qué mineure, majeure 16:47, Clackson Win mineure double 19:13

Tirs aux buts:
Winnipeg 8 12 10-30
Quebec 14 12 5-31
Gardiens: Smith, Winnipeg; Brodeur, Corsi
Quebec
A: 8,539



Le Soleil, Jean Vallières

Curt Brackenbury a bien essayé de loger cette rondelle derrière Gary Smith, mais le défenseur Paul MacKinnon lui a mis le bâton... dans les patins!

Les Flyers sont très inquiets

NEW YORK (AP) — Les Rangers de New York, analyse l'ailier gauche Pat Hickey, "peuvent compter sur John Davidson pour réussir les arrêts-clés, savent se défendre contre les avantages numériques-clés et marquent les buts-clés".

Et voilà pourquoi les Flyers de Philadelphie concèdent aujourd'hui un avantage-clé au Rangers en quart de finale.

Les Flyers ne sont plus qu'à une défaite de l'élimination. Ils ont perdu leurs trois derniers matches contre les Rangers, n'ont marqué au cours de ces rencontres que deux buts, en ont alloué huit, et ont été tenus en échec ces dernières 118 minutes et 22 secondes de jeu.

Les mines inquiètes des joueurs ne trompent pas. Une défaite dans le cinquième

match ce soir sonnera le départ en vacances.

"Je vais devoir réviser les aspects de notre jeu qui nous desservent", a déclaré à ce propos l'instructeur Pat Quinn. "Il nous faut des résultats."

Le lot des Rangers

Depuis la victoire des Flyers dans le premier match de la série, les "résultats" ont été le lot des Rangers et

nul n'est plus conscient de la régularité de l'effort déployé par les hommes de Fred Shero que l'ailier gauche Bill Barber.

"Il nous faut plus qu'un premier but ce soir", estime Barber. "Il nous faut forcer le jeu, ce qui implique 60 minutes de bon hockey, de hockey brillant."

Cet aspect du jeu a plutôt brillé par son absence chez les Flyers au cours des dernières rencontres. Ils ont voulu reconstruire la rudesse et en ont payé le prix au cash. "On ne peut pas se permettre de mauvaises pénalités", a dit Quinn, sans avoir à expliquer qu'elles épuisent inutilement les joueurs chargés d'écouler le temps.

Davidson, qui a accordé seulement sept buts en six matches éliminatoires, s'impose comme un obstacle majeur pour les Flyers, qui n'ont pas été dépourvus d'occasion de marquer.

Le jeu de puissance n'a rien chambardé non plus. Au contraire, Philadelphie a alloué un but en avantage numérique dans chacun des trois derniers matches.

Gardiens chancelants

"Je ne pense pas non plus que la tenue de leurs gardiens réponde à leur attente", confie l'ailier droit Ed Johnstone, des Rangers. "Ils

ne parviennent pas à exécuter les arrêts-clés."

Robbie Moore, qui n'avait perdu aucun de ses sept premiers matches dans la Ligue nationale, a faibli dans la deuxième rencontre de cette série. Wayne Stephenson s'est montré tout aussi chancelant et une amélioration radicale s'impose pour éviter l'élimination.

Dimanche, les Islanders de New York, le Canadien de Montréal et les Bruins de Boston se sont tous qualifiés pour les demi-finales en battant respectivement Chicago 3-1, Toronto 5-4 en prolongation, et Pittsburgh 4-1.

Boston affrontera Montréal en demi-finale, vraisemblablement à compter de jeudi au Forum, tandis que les Islanders seront opposés au vainqueur de la série New York-Philadelphie.

CHLORE
100 lb 94.50 35 lb 43.95
POMPE D'ASSECHÈMENT
pour toile d'hivernement 49.95
pour piscine 98.50
POMPE ET FILTRATION
NORD-EST INC.
226, avenue Bodin, Ville Vanier
681-0603

Marcotte jr devra défendre son titre

EDMONTON (PC) — L'Association canadienne de boxe professionnelle a donné ordre au champion canadien poids moyen Fernand Marcotte de Québec, de voir à défendre son titre le ou avant le 15 juin prochain.

Le président de l'association, Ron Hayter, a fait savoir hier que Marcotte devra avoir signé un contrat pour défendre sa couronne d'ici le 15 mai prochain cependant que la bataille de championnat devra être présentée en dedans de 30 jours de la date de la signature.

Hayter, annonçant cette décision prise à Montréal au cours de la fin de semaine par le bureau de direction de l'association, a souligné que Marcotte devra faire face à l'un des quatre premiers aspirants, soit Eddie Melo ou Jim Gradson tous deux de Toronto, ou encore Ralph Hollett ou Don Johnson tous deux de Halifax.

Hayter a conclu que Marcotte, qui a défendu son championnat en juin dernier, s'était déjà vu accorder deux longs délais pour des raisons médicales.

TOYOTA
COROLLA 1200
CANADIENNE
TRES GRAND
SPECIAL
\$4,444
EN SUS: TRANSPORT ET PREPARATION
VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL
CAPITALE TOYOTA INC.
346, boul. Hamel, Ville Vanier: 681-7786

sport

Le Canadien avait trop de talent Un mauvais sort pour les "coupe-gorge"



Claude Larochelle

Maintenant que les "coupeurs de gorge de la rue Carlton" ont été éliminés avec Dave Williams, dit le Tigre, attrapant la fonction de bouc émissaire, on doit espérer que les Torontois n'y verront pas le résultat d'un complot savamment tramé par le pilote Scotty Bowman, du Canadien, et qui visait à mettre les arbitres de son bord.

L'expression péjorative "coupe-gorge de la rue Carlton" a été employée pour la première fois, la semaine dernière, à la veille de la série Toronto-Montréal, par le confrère montréalais Glenn Cole.

Cette expression et d'autres remarques incisives sur le "Coon Squad" des Leafs, ajoutées à cette haine viscérale exprimée par quelques joueurs du Canadien face aux Torontois, a choqué quelques journalistes de la Ville reine.

Comment pouvait-on surnommer "coupe-gorge" des athlètes farouches, déterminés qui ne font que "contrôler les coins"?

Sans plus tarder quelques collègues de l'Ontario ont insinué que Scotty Bowman avait inspiré la

plume vitriolique de quelques journalistes montréalais, d'un Bowman déclenchant une campagne psychologique destinée aux arbitres et aux administrateurs de la Ligue nationale. Dans ces conditions, les pauvres Leafs étaient destinés à se ramasser avec une claque et une bottine puisque les bureaux de la LNH ont pignon sur rue à Montréal et qu'on y fait, à cet endroit, grande consommation des quotidiens locaux.

Des journalistes du Québec ont été traités de scribouilleurs de deuxième ordre dans la capitale de l'Ontario, et quelques reporters ont été accueillis de façon glaciale dans le vestiaire des Leafs.

Je ne crois pas pour ma part qu'il y ait un véritable antagonisme entre les journalistes de Montréal et de Toronto. Je n'y crois vraiment pas. La plupart de ces derniers ne sont pas sans relever, au départ, l'écart considérable séparant les deux clubs sur le plan talent.

Faire le ménage

C'est qu'on ne regarde pas un Tiger Williams dont on admire l'esprit belliqueux à Toronto, avec les mêmes yeux. S'en remettant à leur hockey acharné teinté d'intimidation, la troupe de Roger Neilson a

fauché les Islanders de New York en éliminatoires, l'an dernier, donnant naissance à un courant euphorique qui n'a fait que s'amplifier quand Jim Gregory est allé chercher le "taupin" Dave Hutchison à Los Angeles. Mais dans l'esprit torontois, les Leafs ne sont pas devenus des matraqueurs, mais des "contrôleurs de coins". Nuance.

Pas besoin d'être clerc toutefois pour se rendre compte que les administrateurs de la Ligue nationale sont joliment mêlés depuis la débarque de février face aux Soviétiques. Ils sont poignés dans le syndrome de la Coupe du Défi. Les arbitres en sont le reflet. Ils n'ont jamais été aussi instables. Ou bien ils sont d'une sévérité inouïe ou bien ils envoient le livre des règlements par-dessus bord. Cependant de façon générale depuis que les étoiles de la LNH se sont fait arranger par les Russes, les arbitres ont les "gros bras" à l'oeil.

C'est là le résultat d'une intense campagne menée dans le but de ramener la science et la dextérité dans le sport du hockey. Harry Sindén des Bruins s'est lancé à fond de train dans cette campagne en déclarant ceci:

La LNH s'est donné une image de monstre depuis 10 ans. L'heure est venue de nous réveiller et de

faire le ménage dans notre sport. Il faut éliminer ces foires préméditées. Il faut contrôler et mettre au pas ces petites terreur.

Sindén et cie partent de la théorie que les patineurs rusés et

talentueux sont incapables d'atteindre les sommets touchés par les Soviétiques au milieu de ces "pans de mur".

Non les "coupe-gorge de la rue Carlton" n'ont pas été victimes d'un

stratagème mis au point par Bowman avec la complicité de scribes montréalais. Ils se sont retrouvés au milieu de cette crise d'instabilité face à un club au talent écrasant sur lequel l'intimidation n'avait aucune prise.

La fièvre de la LNH

Comme il fallait s'y attendre, nombre d'amateurs se sont enfin ralliés aux Nordiques depuis qu'ils ont obtenu une concession de la Ligue nationale, et il y a une forte demande pour des billets de saison... J'entendais, la semaine dernière, au Forum, Jean Béliveau faire une recommandation à Marcel Aubut: "Prenez autant que possible des dispositions, lui a-t-il dit, pour agrandir la section des loges. Malgré que ces billets soient les plus chers, c'est là que la demande est la plus sentie. Vous n'avez jamais assez de billets de loges."

cours de l'été, en joignant les loges aux mezzanines, a été ouï ou non retenu.

La fièvre de la Ligue nationale a également atteint Edmonton... En Alberta, c'est un tourbillon vertigineux, à un point tel, devant l'incroyable demande de billets, que la presse s'est emparée de l'affaire et réclame l'agrandissement du Colisée qui contient pourtant déjà 15,248 sièges.

La structure de ce Colisée a été pensée afin d'ajouter éventuellement de 4,000 à 6,000 fauteuils, et l'on réclame l'addition immédiate de ces sièges... Le boom du pétrole est proportionnel à la fierté des citoyens, et l'on voudrait que les Oilers d'Edmonton dominent le circuit Zie-

gler au chapitre des assistances dès la première année!

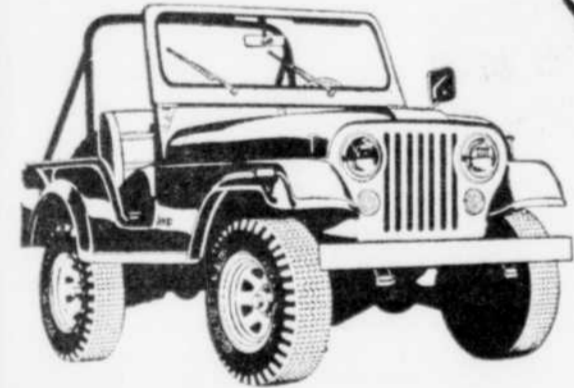
C'est l'opinion d'un dépisteur du Canadien, mais Eric Taylor n'est pas certain que les Islanders de New York retiendront les services de l'arrière québécois Gary Larivière... Il croit en revanche que les Penguins de Pittsburgh ne laisseront pas passer l'opportunité de mettre la main sur Paul Baxter.

C'est un fait, le "media guide" de l'AMH mentionne Robert Marvin Bobby Hull comme vice-président des Jets de Winnipeg... Ce qui permet à Hull de lancer cette boutade: "Quel que soit le titre qu'ils m'ont donné, ça veut dire tout simplement que j'ai quelques dettes"... Hull est très actif sur sa ferme du Manitoba présentement, mais il ne devrait pas rater sa chance de revenir à la LNH l'an prochain.

La gamme JEEP '79 est arrivée chez La Canardière Autos Inc.



Jeep Cherokee "S" 2 portes



Jeep CJ-5

Livraison immédiate
Choix de modèles
Le seul centre JEEP à Québec

LA CANARDIÈRE AUTOS INC.
1265, DE LA CANARDIÈRE QUÉBEC 522-5205
72, RTE KENNEDY LÉVIS 837-9371

Dionne analyse la défaite

MOSCOU (PC) — Les Tchèque ont profité hier de l'expérience des jeunes défenseurs du Canada en l'emportant 10-6 au championnat mondial de hockey.

Toutefois, le vétéran Marcel Dionne, meilleur ailier d'Equipe-Canada, refusait de blâmer les jeunes défenseurs âgés de 21 à 23 ans.

"Certes, ils ont commis quelques erreurs coûteuses, mais, gagne ou perd ici, tout le monde retourne à la maison avec une plus grande sagesse."

Bohuslav Eberman a mené l'offensive des vainqueurs avec quatre buts tandis que cinq Canadiens se partageaient les buts des vaincus.

Les Tchèques ont changé de gardien avec le compte égal à 3-3.

"Il n'était pas meilleur que le premier, mais nous ne pouvions tirer à côté de lui, selon le défenseur Rick Green, de Washington. La plupart de nos tirs étaient dirigés directement sur les gardiens ce soir."

Dionne

Dionne, qui a évité les mises en échec pendant tout le match, a été applaudi par la foule de 20,000 Soviétiques qui encourageaient les Canadiens en masse, a déclaré qu'il n'était pas honteux de perdre ici.

"Cela aurait été merveilleux de mériter une médail-

le, mais, même si nous ne récoltons aucun point, il n'est pas question d'avoir honte.

"Les jeunes de notre équipe retourneront à la maison avec un gros bagage d'expériences. Ils apprennent quelque chose chaque fois qu'ils affrontent certains des meilleurs joueurs au monde.

"Nous avons beaucoup à apprendre des autres pays, car notre hockey n'est plus le meilleur."

Charron

Le capitaine Guy Charron ne pourra participer aux

deux derniers matches contre l'URSS et la Suède, à la suite d'une collision qui l'a blessé de nouveau au genou gauche.

Le directeur-gérant Bill Watters a révélé que les médecins avaient recommandé le retour immédiat de Charron au Canada en cas de nécessité d'opération urgente.

Il s'agit du même genou que Charron s'est blessé au match d'ouverture contre les U.S.A. à Vienne il y a deux ans.

Eberman, vétéran de l'é-

habitude de son équipe à une plus grande surface glacée militait en sa faveur.

"Il y a peu de différence dans le talent individuel des deux clubs.

"Les Canadiens sont plus habiles que nous le long de la rampe, mais nous sommes meilleurs techniciens et profitons davantage de la surface de la patinoire.

TCHÉCOSLOVAQUIE 10, CANADA 6

Première période
1—Tchéco, Hlinka (Pouzar) 2:39
2—Tchéco, Martinec (Ebermann) 4:51
3—Canada, Johansen (B Smith) 5:09
4—Tchéco, Ebermann (Martinec) 10:59

5—Canada, Walter (Charron) 15:20
6—Canada, Payne (Johansen) 16:35
7—Tchéco, Ebermann (Martinec) 18:05
Pénalités: G Smith C 7:35, Hlinka Tch. 14:46

Deuxième période
8—Tchéco, Pouzar 4:59
9—Canada, Unger 5:10
10—Tchéco, P Stastny (M Stastny) 9:57
11—Tchéco, A Stastny (M Stastny) 12:06
Pénalités: Hlinka Tch. 7:54, Charron C 8:42, Chalupa Tch. 15:20, Payne C 17:32

Troisième période
12—Tchéco, A Stastny (M Stastny, Figs) 5:39
13—Tchéco, Ebermann (Martinec) 9:59
14—Canada, Libett (Paiment) 13:39
15—Canada, MacAdam 14:12
16—Tchéco, Ebermann (Hlinka) 18:07
Pénalités: Aucune.
Gardiens: Rutherford, Stanowski, Canada; Kralik, Sakac, Tcheco.
A: 12,000

L'URSS écrase la Suède

MOSCOU (AFP) — L'URSS a effectué un pas de plus vers un 16^e titre de champion du monde de hockey sur glace, que personne maintenant ne songe à lui contester, en disposant aisément hier soir de la Suède sur le score sans appel de 11 à 3.

La Tchecoslovaquie de son côté, en a appelé de son échec cuisant samedi face aux Soviétiques, en s'imposant 10 à 6 devant les Canadiens à l'issue d'un match animé et agréable à suivre.

L'URSS, contre une jeune

équipe suédoise qu'elle avait déjà dominée 9 à 3 en poule éliminatoire, a encore affiché une très large supériorité. En moins de cinq minutes la cause était déjà entendue. Les Soviétiques, démarrant à 100 à l'heure comme à leur habitude, possédaient déjà une avance de deux buts. A la fin du premier tiers temps, le score était passé à 3 à 0 et Tretiak, le gardien soviétique, sans contester le meilleur du tournoi, n'avait pas eu plus d'un ou deux arrêts à effectuer.

La supériorité des champions du monde en titre était

telle que les Suédois, même lorsqu'ils se trouvaient en supériorité numérique à 5 contre 4, avec un Soviétique au cachot, éprouvaient beaucoup de difficultés à quitter leur zone.

Le calvaire de la jeune équipe scandinave ne faisait encore que commencer. Au cours de dix minutes jouées à un rythme échevelé, les Soviétiques en début de la deuxième période marquaient cinq fois sans encaisser un seul but et portaient le score à 8 à 0.

Sans un relâchement des Soviétiques qui a permis aux Suédois de marquer deux buts en fin de deuxième période, puis de figurer honorablement dans le troisième tiers temps, l'addition aurait pu être bien plus sévère que le déjà lourd 11 à 3, qui a sanctionné ce deuxième URSS-Suède des championnats mondiaux moscovites.

Les Suédois affronteront demain la Tchecoslovaquie dans un match qui vaudra une médaille d'argent. Et la partie est loin d'être jouée d'avance. Car les Tchecoslovaques, contre des Canadiens au jeu toujours aussi frustré, se sont bien repris.

Les Canadiens

Pratiquant un jeu plus incisif et direct qu'à l'accoutumée, les Tchecoslovaques, après un premier tiers temps assez égal, firent la décision en deuxième période et en début de troisième.

Le grand homme du match devait être Bohuslav Ebermann, le doyen de l'équipe tchecoslovaque. Peu en vue depuis le début des championnats, il a tiré hier son équipe d'affaire, pratique-

ment à lui tout seul, en devenant le premier hockeyeur à marquer quatre buts dans un seul match depuis le début des championnats.

En attendant le retour des "grands" demain, les "relégables" s'affronteront aujourd'hui. Les Etats-Unis, qui avaient fait belle impression en disposant dimanche de la Finlande, tenteront de se tirer définitivement d'affaire devant une équipe polonaise qui apparaît pratiquement condamnée, d'ores et déjà à redescendre dans le groupe B. La première place de la poule de classement (de la 4^e à la 8^e place) devrait se jouer dans l'autre match entre les Allemands de l'Ouest et Finlandais pour l'instant premiers ex aequo avec cinq points pour quatre matchs.

Punch Imlach retournerait avec Toronto l'an prochain

TORONTO — Le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, Harold Ballard, a refusé de commenter la rumeur voulant que Punch Imlach soit de retour dans l'organisation des Maple Leafs la saison prochaine.

Le Toronto Star écrit cependant dans son édition d'hier que Imlach aurait accepté un nouveau poste de directeur créé par le propriétaire des Leafs.

Imlach avait été congédié en décembre dernier par les Sabres de Buffalo. Le journal mentionne même que Imlach aurait déjà paré son contrat pour la prochaine saison.

Le "Chnac PLUS" C'EST...

\$4995



AUTOMOBILES JEAN MARC BEDARD

581, ROUTE TRANS-CANADA, SAINT-DAVID, - Tél.: 833-3267



INCLUS

- 1- Radio
- 2- Moulures de protection
- 3- Bandes décoratives
- 4- Garde-boue
- 5- Défecteur arrière

transport et préparation en sus

PLUS POUR LE MEILLEUR PRIX

\$4995



la
chronique
de Sab

Tilly domine les championnats de gymnastique

Les représentants de la région de Tilly ont complètement dominé les championnats de gymnastique de l'Association régionale du sport scolaire de Québec Inc., tant chez les filles que chez les garçons. Alain Gauthier et Louise Boudreau ont très bien dirigé ces deux compétitions.

Nancy Fortier (Chaudière) et Linda Cliche (Orléans) ont été les meilleures des filles du classement novice, avec chacune 31.05 points. En plus d'une médaille de bronze au cheval sautoir, Mlle Fortier fut troisième aux barres asymétriques et exercices au sol.

Au cheval sautoir, l'or alla à Anne Cloutier (Tilly) qui fut aussi deuxième au sol. Nathalie Bilodeau (Jean-Talon) et Nicole Roy (Orléans) ont partagé la médaille de bronze du cheval sautoir. Le premier rang des barres asymétriques alla à Julie Bélanger (Tilly) suivie de Linda Jobin (Tardivel). Après avoir terminé 2e à la poutre, Danielle Lemay (Tilly) mérita l'or au sol. Les autres médaillées novices ont été Nancy Leclerc (Orléans) 3e à la poutre et Marie-Josée Martin (Tilly) 3e au sol.

Chez les filles intermédiaires, Carmen Dubé (Tilly) accumula le plus de points, 31.80, après une fiche comprenant une 2e aux barres et 3e au sol. Ses compagnes Line Lemelin, cheval sautoir, et Guylaine Caux, à la poutre et au sol, eurent les médailles d'or, tout comme Manon Gaudreau (Pascal-Taché) sur les barres. Les autres à empêcher un balayage de Tilly furent Brigitta Vézina (Pascal-Taché) 2e à la poutre, puis Dominique Bédard (Jean-Talon) 2e au sol. Le tableau des médailles intermédiaires de Tilly fut complété par Ann Cauchon, 2e sur cheval; Myriam Dubé, 3e sur cheval et aux barres.

Catherine Marceau, du collège Jésus-Marie, y alla d'une 1ère, deux deuxième et une troisième pour ses 31.50 points de la catégorie avancée. Elle fut suivie de Hélène Gravel et Martine Cantin, de Tilly, sur cheval sautoir. Mlle Cantin la battit chaque fois aux barres et au sol, puis Linda Teciano (Jean-Talon) fut première des exercices au sol, où Diane Jolicœur (Tilly) fut 2e après une 3e sur la poutre. La médaille de bronze des barres alla à Marie Bédard (Jésus-Marie).

Il n'y eut que deux catégories chez les garçons qui étaient tout de même soumis à six exercices au lieu de quatre.

Martin Gingras (Tilly) fut le meilleur du classement général des novices, gagnant l'or aux anneaux en plus d'être deuxième au sol. Son coéquipier Denis Parent, 2e au cheval sautoir et cheval d'arçons et 3e barre fixe, accumula finalement le plus de points des intermédiaires.

Tous les médaillés des novices furent de Tilly à l'exception de Sylvain Marois, institutions privées, vainqueur au cheval sautoir, ainsi qu'au cheval d'arçons. Les autres médaillés d'or furent Stéphane Le-

melin, sol; Daniel Hébert, barres parallèles; Martin Gingras, anneaux; et Laurent Dion, barre fixe. A noter que Lemelin obtint en plus trois deuxième et une troisième. Le tableau se complète avec Daniel Bussiès, Laurent Dion, qui eurent trois et deux médailles de bronze respectivement, sans oublier Michel Hébert, argent en barres parallèles, puis Jean Lafortune, deuxième aux anneaux.

Pour sa part, l'intermédiaire, Dion n'eut pas de médaille d'or, mais fut 2e cheval sautoir et cheval d'arçons ainsi que 3e barre fixe. A part Yolande Marcotte, de Tardivel, vainqueur au cheval sautoir et barres parallèles en plus d'être 2e aux anneaux et barres fixes, toutes les médailles allèrent à des jeunes de l'équipe de Tilly, y compris Mario Pronovost, champion au sol; Claude Langevin, meilleur du cheval d'arçons et aux anneaux, puis François Fafard, barre fixe. Langevin fut de plus 2e au sol et 3e au cheval sautoir. La liste des médaillés se complète avec Daniel Houde, 2e en barres parallèles; Pronovost, 2e en barres parallèles et cheval d'arçons; et Claude Côté, bronze aux anneaux.

Badminton

Les dirigeants du club de badminton Le Volant de Lévis ont été très heureux d'accueillir 225 joueurs à leur tournoi-invasion provincial.

En classe "A", Marcel Tessier a remporté le simple masculin contre Robert Lecompte; en simple féminin, Dominique Morin a défait Francine Robin; le double masculin est allé à Marcel Bilodeau et Jacques Forget, vainqueurs contre Marc Juteau et Denis Chabot; le duo Ginette Cadieux-Joan Brown a prévalu en double féminin contre Régine Bellavance et Mlle Robin, tandis qu'en mixte, Mlle Cadieux a fait équipe avec Dave Barker pour vaincre Michel Bastien et Nicole Moreau.

Si la jeune Robin a perdu deux finales du "A", elle n'a pas raté son coup dans le "B", où elle a ravi le simple féminin à Line Simard. Le champion masculin a été Daniel Vermette, qui a vaincu André Dallaire. En double, Michel Létourneau a mérité deux titres, faisant équipe au masculin avec Jean-François Légaré pour vaincre Marcel Lepage et Guy Kronstrom, puis en mixte avec Ginette Leclerc contre Lézare et Christine Gendron. Cette dernière venait de perdre en double féminin avec Louise Therrien, devant le duo Johanne Leblanc-Carmen Gagnon.

Une seule personne a figuré dans deux finales, classe "C". Le simple masculin a été gagné par Gilles Roy contre Claude Beauchamp, puis le simple féminin par Sylvie Bouchard contre Lise Roy. Dans les doubles, le masculin est allé à Jacques Cloutier et Réjean Archambault aux dépens de Denis

Gauvin et Mike Hayes. Mlle Ferland a fait équipe avec Lucie Paquet, en double féminin, puis avec Pierre Cazeau en mixte, pour gagner deux finales, la première contre Christine Sévigny et Sylvie Thibodeau et l'autre contre l'équipe Lamirande-Chrétien.

Chez "Les Sportifs"

Les membres des "Sportifs du Québec" sont invités à envahir la patinoire du PEPS de l'université Laval à deux occasions, cette semaine.

Tout d'abord, demain soir, de 20h à 21h50, ce sera le troisième tournoi de hockey dans l'histoire de l'association, sur la glace "A". Comme le veut la coutume, les équipes seront formées au hasard. Il y aura deux rencontres d'une heure chacune. Le prix de participation est de \$2 par match par joueur. On peut utiliser son propre équipement ou en faire location sur place. Le casque avec visière est obligatoire, quitte à en louer un, si nécessaire.

Puis vendredi, sur glace "B", de 21h à 22h20, ce sera le tournoi de ballon sur glace avec les mêmes obligations que celles établies pour le tournoi de hockey.

Ces deux compétitions sont pour les membres SQ exclusivement.

Basketball

Un camp de sélection pour les Espoirs du Québec, en basketball, sera tenu au PEPS de l'université Laval, samedi 28 avril 12h30, me fait savoir Yves Gosselin, de l'Association de basketball amateur de la région de Québec.

Par espoirs, on entend des jeunes garçons et des jeunes filles nés en 64-65-66 possédant de très bonnes qualités physiques telles que la grandeur (féminin 5'7" et masculin 5'11") et la rapidité.

Tous les intéressés n'ont qu'à se présenter au jour et à l'heure prévus avec leur équipement athlétique.

Toujours en basketball, il est à noter que l'association régionale tiendra sa réunion annuelle jeudi le 26 avril, 19h, au Conseil régional des loisirs, 1990, ouest, boulevard Charrest. En plus de l'élection du nouvel exécutif, il y aura présentation des politiques pour la saison 1979-80.

Ceux qui aimeraient obtenir plus de renseignements peuvent toujours communiquer avec Gosselin, tél.: 527-2045 au bureau ou 1-285-0716 à la maison.

Volleyball

L'équipe féminine du Campus 1 de la Commission scolaire régionale de Tilly, dirigée par Roger Mainguy, a terminé au sixième rang lors du championnat provincial de volleyball scolaire, à Joliette. On classe cette performance comme intéressante, surtout si l'on tient compte que cette formation a raté de peu l'admissibilité aux demi-finales en terminant troisième dans sa section.

Chez les garçons, l'équipe de la polyvalente de Charlesbourg, dont l'entraîneur est Laurent Paré, a pris la dixième position. Paré a déclaré que ses joueurs ont connu différents problèmes et n'ont pas su retrouver le tempo qui leur avait permis de remporter le titre régional il y a deux semaines.

Un peu de tout...

La communauté sportive de Pont-Rouge a été durement secouée par la mort accidentelle du brillant athlète Pierre Brière, fauché alors qu'il était au volant de sa moto... En respect pour ce hockeyeur de 23 ans, le Buffet Central de Pont-Rouge s'est retiré du neuvième et dernier tournoi du circuit de hockey olympique qui se déroule à l'Ancienne-Lorette...

L'Association de voile de la région de Québec offre des films, ce soir, 20h, à l'auditorium du cégep de Sainte-Foy... On pourra voir trois excellents documents sur la voile... Les billets sont disponibles à l'entrée, fait savoir Pierre Fillion...

Le 11e tournoi-invasion de l'Association de badminton de Québec sera présenté du 15 au 20 mai, au Centre sportif de Sainte-Foy, en collaboration avec le Service des loisirs de Sainte-Foy... Ce tournoi est ouvert aux compétiteurs de classes "A" élite, "B", "C", "benjamin" et "vétérans". Les inscriptions sont maintenant acceptées en écrivant à Daniel L'Heureux, 8300, 3e Avenue est, Charlesbourg, G1G 3T5, ou en téléphonant à 657-4233...

Les hommes, les adolescents et les jeunes filles des paroisses Sainte-Odile et Saint-Albert-le-Grand sont invités à s'inscrire pour la saison de balle-molle, jeudi et vendredi, 26 et 27 avril, au Chalet des sports Sainte-Odile, 255, des Peupliers ouest, Québec... Ceux qui le désirent pourront par la même occasion s'inscrire dans les ligues municipales de baseball...

Roland SABOURIN

CALIFORNIE



N'hésitez pas à choisir la Californie d'Air Canada.

On y va ensemble?

Los Angeles plus accessible

À compter du 29 avril prochain, un nouveau service le samedi et le dimanche vous permettra de quitter Québec à 7h20 et de vous retrouver à Los Angeles à 12h45; de Québec, un seul arrêt à Dorval où un gros porteur L-1011 vous amène d'un trait à Los Angeles.

Los Angeles à tarif Nolimprix

en semaine	en week-end
\$310	\$352

Tarifs en vigueur le 8 mai. Aller-retour de Québec sur vols réguliers; réservation au moins 30 jours à l'avance; durée de séjour d'au moins 7 jours et d'au plus 30 jours; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Un choix de vacances en Californie

De Los Angeles, vous pouvez découvrir toute la Californie: Disneyland, les plages de la côte ouest, le sud de la Californie... Voici, pour vous aider à planifier votre voyage, quelques idées de circuits de vacances.

Circuit hôtel-voiture à compter de \$161 (US)

- location d'une auto pendant 7 jours, 7 nuits dans des hôtels Holiday Inn: par personne, deux personnes par chambre. Supplément de \$10 (US) après le 31 mai. (IT7-AC-ABM37)

Balade en roulotte motorisée à compter de \$284 (US)

- roulotte motorisée et entièrement équipée pendant 7 jours, disponible à partir de Los Angeles (ITAC-TRXLA7)

Circuit en autocar à compter de \$819

- 16 jours de randonnée: autocar de luxe, air conditionné; visite de la Californie, du Nevada et de l'Arizona; accompagnateur de langue française; par personne, deux personnes par chambre. (ITAC-CAN15)

On y va ensemble

Profitez-en pour utiliser la carte enRoute pour régler certains frais du voyage. Pour tout renseignement concernant les tarifs aériens et les circuits de vacances complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Detenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA



EN 1979

là t'es en voiture!

La gamme Chevrolet et Oldsmobile est complète... c'est le temps de venir choisir!



De plus, profitez de votre visite pour voir et essayer les toutes nouvelles **TRACTION AVANT 1980** Citation de Chevrolet et Omega d'Oldsmobile

ROGER BARRE

1095, DE LA CANARDIERE, QUEBEC, 529-3331
VENTE ET LOCATION
Ouvert tous les jours du lundi au vendredi, de 8h à 21h30.

CLUB DE



Voyages Genest
Renseignements - Réservations
VILLAGE NORMAND, PLACE LAURIER
2700, boul. Laurier - 661-8109
Detenteur du permis 75-01-60365

LES VOYAGES

U.I.S.S.E.
999, de Bourgogne, Ste-Foy - 653-7312
Detenteur d'un permis provincial

La vitesse de Scott donne la victoire aux Cardinals

Selon l'Associated Press
Un simple de Jerry Mumphrey, avec deux retraits en 10ème manche, a poussé Tony Scott au marbre et procuré hier aux Cardinals de St. Louis une victoire de 3-2 contre les Braves d'Atlanta.

Des simples d'un point de Bernie Carbo et Garry Templeton avaient permis aux Cardinals de provoquer l'égalité en neuvième manche.

A Philadelphie, dans la seule autre rencontre au programme de la Ligue nationale de baseball, c'est un autre simple à la 10ème, celui de Mike Schmidt, qui a

permis cette fois aux Phillies de battre les Dodgers de Los Angeles 4-3.
Greg Luzinski a réalisé un circuit de deux points pour Philadelphie à la sixième.

Dans la Ligue américaine, à Arlington, Doyle Alexander et Jim Kern ont alloué seulement trois coups sûrs et les Rangers du Texas, qui ont égalé un record d'équipe en exécutant cinq doubles retraits, ont eu raison des Blue Jays de Toronto 5-0.

A Kansas City, Frank White a réussi deux doubles, a fait marquer deux points et a croisé le marbre une fois pour mener les Royals à une victoire de 4-3 contre les White Sox de Chicago.

Le gaucher Paul Splittorff, qui a obtenu l'aide de Al Hrabosky en relève, a porté son palmarès à 2-2, le partant des White Sox, Rich Wortham, subissant la défaite, sa première en quatre décisions.

Il s'agissait d'une première victoire en six matches pour les Royals.

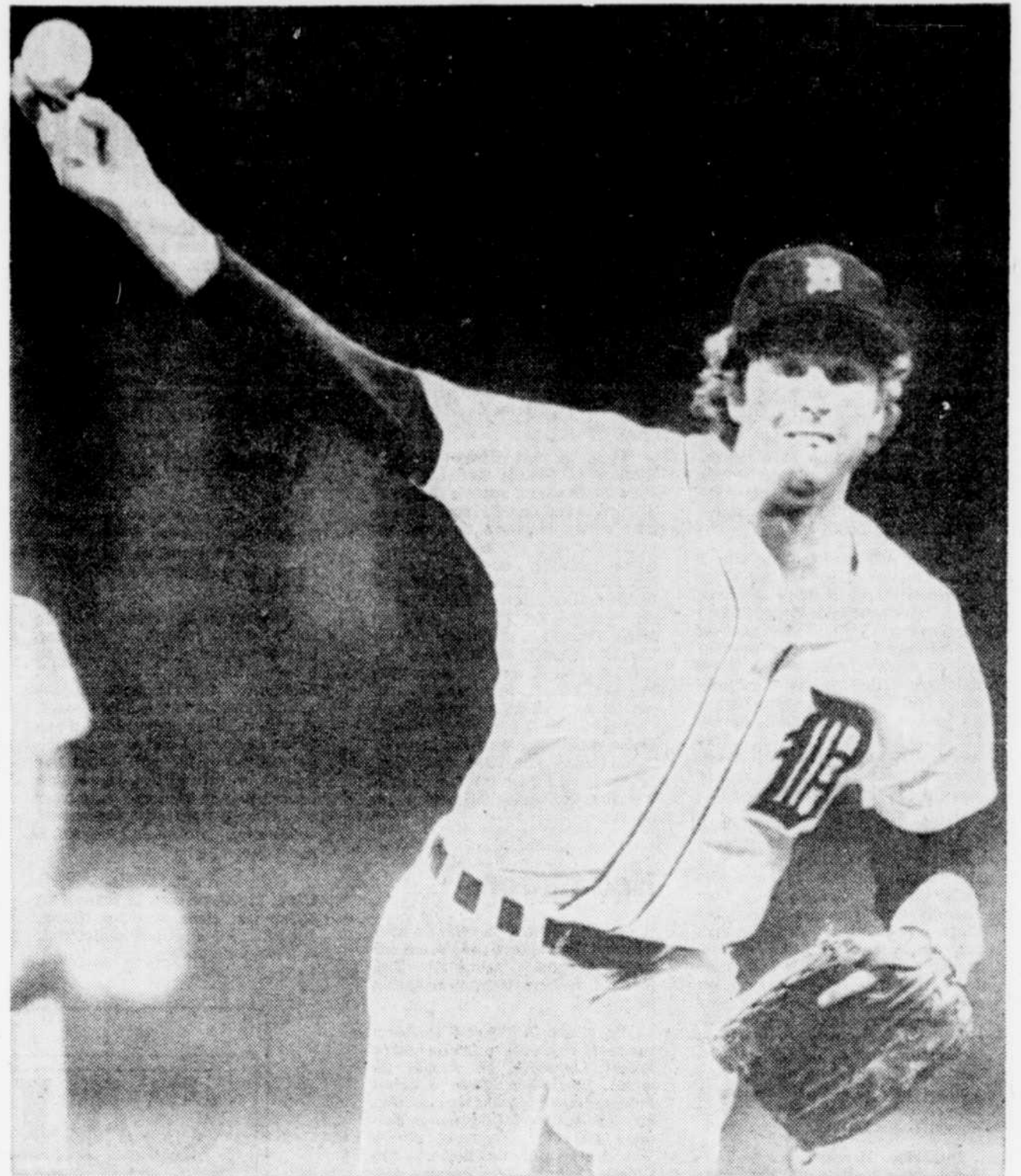
Les Mariners
Les Mariners de Seattle devaient enfin avoir la chance de leur côté à leur troisième saison.

Des échanges, au cours de la saison morte, leur avaient procuré des lanceurs et un nouvel arrêt-court.

Les frappeurs, qui semblaient s'être reposés pendant tous les saisons dernière, se sont réveillés à l'entraînement.

Toutefois, après un début prometteur, les Mariners présentent une fiche de 5-11 à la suite d'une série de huit revers et partagent, avec Oakland, la cave dans la division ouest de la LA.

"Chaque fois que vous disposez d'un jeune personnel de lanceurs, cela prend plus de temps, déclarait le gérant Darrell Johnson hier. Je suis certain que les jeunes s'amélioreront avec le temps."



Mark Fidrych, des Tigers de Detroit, peut-il redevenir le lanceur tout étoile qu'il était il y a deux ans avant d'être blessé au bras droit? Il a fait une sortie impressionnante contre les Reds de Cincinnati, hier, dans un match hors-concours. Il a lancé durant six manches tout en n'accordant que 4 coups sûrs.

LA MAZDA RX-7, c'est le coup de foudre!

Vous serez séduit par son PRIX... charmé par ses PERFORMANCES... enthousiasmé par notre SERVICE!

Quelques Mazda 626 et Mazda familiales en montre

BLAIS AUTO PARTS *Lévesque*

St-Patrice-de-Beaurivage, cté de Lotbinière
Ligne directe: 694-9246 ou (418) 596-2124

Mantle rêve à un retour...

JACKSONVILLE, Floride (AP) — "Je peux facilement imaginer une belle actrice quand elle devient vieille et que personne ne veut d'elle, déclare Mickey Mantle qui trouve que ses jours de gloire avec les Yankees de New York sont difficiles à oublier.

"Je crois que je m'en souviendrai toujours, a ajouté Mantle qui a dû abandonner il y a 11 ans en raison de blessures aux jambes. Vous vous habituez à être adulé pendant toute votre vie et, tout à coup, vous voyez les autres connaître de pareilles situations.

"Lorsque vous avez connu cette expérience, il est difficile de l'oublier et de réaliser que c'est fini."

Le fameux no 7, choisi joueur le plus utile à trois reprises, a terminé sa carrière de 18 saisons avec 536 circuits

et 1.509 points produits. Il a été probablement le joueur le plus adulé dans les années '50 et '60.

"Je rêve, chaque soir, à un retour possible...C'est très dur à oublier. Vous pouvez vraiment être gâté. Je comprends comment un gars peut se suicider."

Par contre, il se sent plus en santé que durant les années où il subissait des opérations. Il possède de nombreux intérêts financiers au Texas et joue souvent au golf.

Livre timide

Lui et son coéquipier Whitey Ford ont écrit Whitey et Mickey, mais Mantle qualifie le livre de "trop timide".

"On aurait pu y mettre le paquet, mais personne ne l'aurait cru."

Mantle a ajouté qu'il n'écrirait jamais un livre qui nuirait à qui que ce soit, faisant allusion à Ball Four de Jim Bouton, qui a soulevé la colère de Mantle.

"Je n'ai jamais lu le livre de Bouton, seulement des extraits. J'en étais tellement déçu que je n'ai pas voulu le lire."

Selon Mantle, Bouton était toujours à l'envers des autres...chaque fois que Maris et Pepitone s'approchaient de lui, ils voulaient le frapper."

Admettant que les anciens Yankees avaient eux aussi connu leur divergences, "nous ne tenions pas une conférence de presse pour les publier".

"Les joueurs ne semblent pas aussi intimes que dans notre temps."

AVIS

L'Assemblée nationale du Québec
Le Directeur général des élections

District électoral de Jean-Talon

Aux commissions scolaires, aux employeurs et aux institutions d'enseignement

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles sous la direction d'une commission scolaire locale ou régionale dans un district électoral où un scrutin est tenu. (article 186)

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs. (article 262-2a)

Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé. (article 262-1)

Le Directeur général des élections,
Pierre-F. Côté, C.R.

AVANT D'ACHETER UN 4x4

Essayez une vraie jeep d'AMC, que ce soit pour la pêche, le camping ou la promenade nous avons le modèle qui vous convient.



PRIX SPECIAUX
aux modèles CJ5 et CJ7 usagés



Laurier Auto Inc.

2025 OUEST, BOUL. CHAREST PARC JEAN-TALON SUD

681-4631

Dept. des ventes ouvert jusqu'à 9h.30 excepté le samedi



Les Jeux du Québec: exploitation maximum de la finale provinciale

par Alain BOUCHARD

Pleins feux sur la finale provinciale est maintenant le leitmotiv de la Société des Jeux du Québec (SJQ), sur le plan de la mise en marché.

Les Jeux régionaux, qui constituent le fondement même des Jeux du Québec, continuent de mobiliser la SJQ au plus haut point, sauf que dorénavant elle ne tentera plus de vendre indistinctement tout le paquet d'un seul soufflé.

C'est ce qui se dégage d'une récente entrevue avec Jean-Claude Riendeau, directeur général de la SJQ, au moment d'une visite à Saint-Georges de Beauce, où aura lieu la finale d'été de 1979.

Compte tenu de l'exceptionnelle tribune de promotion qu'est devenue la finale provinciale, au cours de la première décennie des Jeux du Québec, Riendeau a indi-

qué qu'il paraissait convenable d'en faire un événement encore plus marquant, si possible, plutôt que de lui faire partager la vedette, durant son déroulement même, avec les Jeux régionaux.

C'était devenu la coutume, depuis la naissance des Jeux du Québec, de continuellement atténuer l'importance des finales provinciales en répétant incessamment que toute la clé de l'affaire était les Jeux régionaux. Et ce même si les grands organes de diffusion persistaient, bon an mal an, à jeter tout leur dévolu sur les finales provinciales.

Polissage

L'explication de cette attitude est fort simple: c'est beaucoup plus facile de cerner une réalité de 12 jours se manifestant à un même endroit que de se mettre aux trousses des Jeux régionaux se déroulant sur une longue

période, dans les 18 régions administratives de la SJQ. C'est exactement le principe des trois grandes unités du théâtre: unités d'action, de temps et de lieu!

Ainsi, par exemple, la SJQ a obtenu que la télévision française de Radio-Canada consacre 13 heures d'antenne à la prochaine finale de Saint-Georges, ce qui est fulgurant par rapport, entre autres, aux récents Jeux du Canada, qui récoltèrent quelques heures seulement pour une période de deux longues semaines.

La SJQ s'attarde donc, avec les autres intervenants concernés, à polir et le contenant et le contenu des prochaines finales provinciales. Et c'est peut-être au niveau des athlètes — ce dont il faut du reste se réjouir — que portera l'essentiel des changements à prévoir. On veut que désormais les participants à la finale provinciale

ait la possibilité et le temps de baigner véritablement dans les particularismes de la ville-hôte et de se frotter aux caractéristiques que cette dernière aura su imprimer à la finale qui lui incombera.

Cet objectif pourrait d'abord signifier un réaménagement d'horaires puisque, souvent dans le passé, l'adolescente ou l'adolescent repartait de la ville-hôte avec le seul souvenir d'avoir été "trop enfermé" dans son sport pour pouvoir vivre les autres dimensions de cette grande fête.

"Les Jeux du Québec ont constitué, presque du premier coup, une formule géniale, soumet Riendeau. Même qu'elle ne cesse d'être examinée par des pays étrangers qui désirent développer leur sport de masse. Ce qu'il faut, c'est apporter des améliorations susceptibles d'en augmenter encore l'impact."

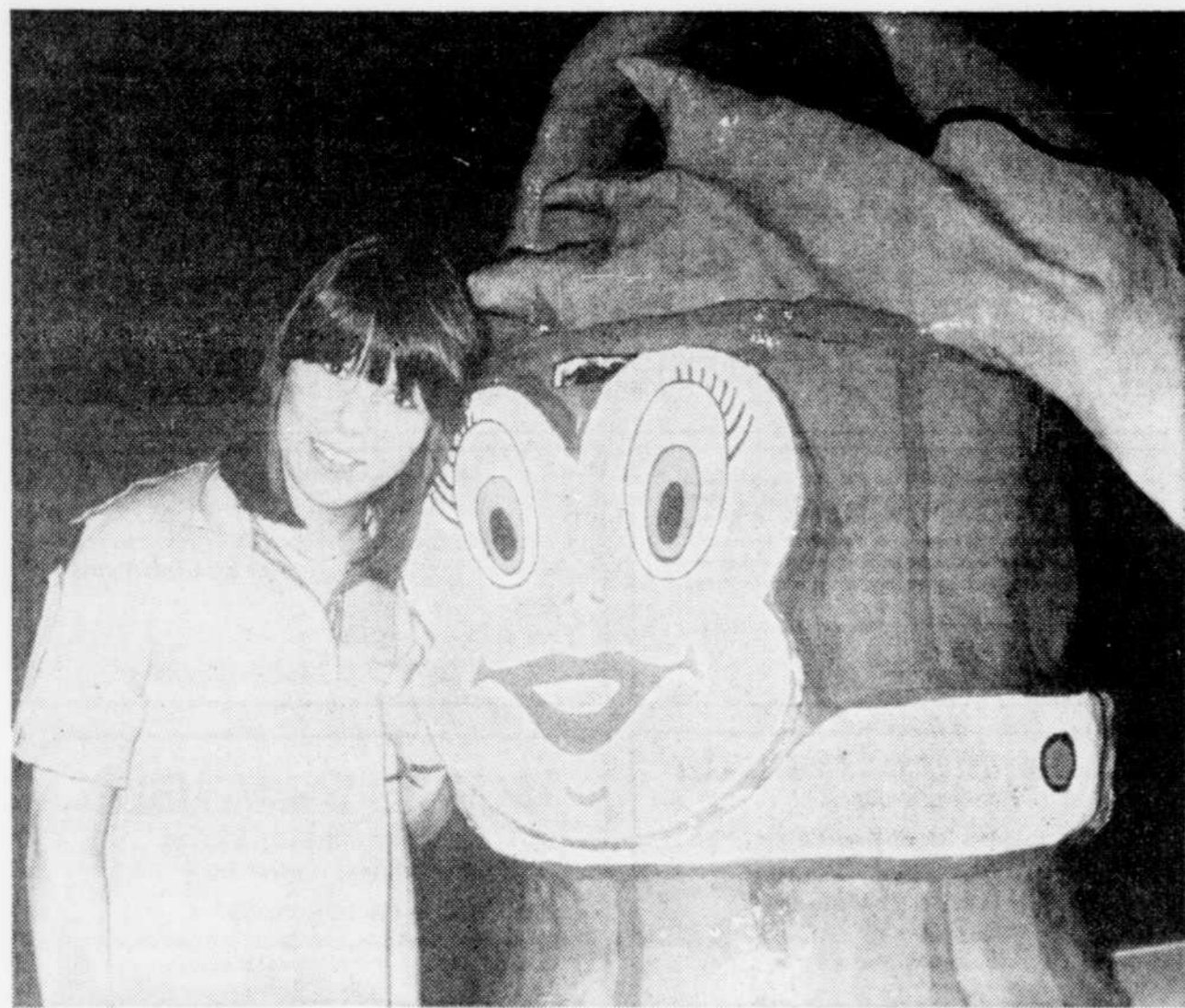
Préparatifs

A Saint-Georges, qui devient la première ville à obtenir une deuxième finale provinciale — elle avait présenté la finale de l'hiver 1974 —, les préparatifs vont bon train, notamment au niveau des installations.

Les deux piscines jumelles extérieures, où sera disputé le water-polo, font l'objet d'une restauration complète, en même temps que les blocs de service attenants. Et le vieux revêtement de la piste d'athlétisme de la polyvalente sera incessamment remplacé par ce qu'il y a de plus à jour dans le domaine.

La campagne de recrutement des quelque 1,300 bénévoles nécessaires à l'opération s'amorce ces jours-ci, dans un optimisme indéfectible. "A la fin de la finale de 1974, raconte Jacques Doyon, coordonnateur de la programmation sportive, tout le monde était déjà prêt à rembarquer. C'est dire combien notre première expérience de 1974 devrait nous faciliter la tâche."

Cette finale, rappelés-le, aura lieu du 8 au 19 août.



Collaboration spéciale, Denis Brodeur

Paule Genest, de Saint-Georges, est la première femme de l'histoire des Jeux du Québec à personifier la mascotte d'une finale provinciale. Il s'agit en l'occurrence de Tigane, qui succède à Jaro, mascotte de la finale d'hiver de 1974 qui avait également eu lieu à Saint-Georges.



TOYOTA
COROLLA 1200
CANADIENNE
TRES GRAND SPECIAL
\$4444⁰⁰
EN SUS:
TRANSPORT
ET PREPARATION

VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL

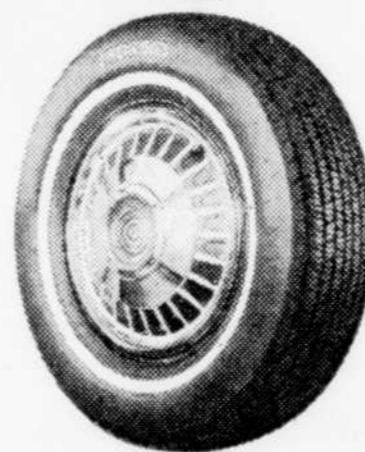



6070, BOUL. DU JARDIN, CHARLESBOURG
TEL.: 623-9843

Des pneus musclés...

que vous pouvez assurer pour \$1.00.

RADIAL ACIER FINA

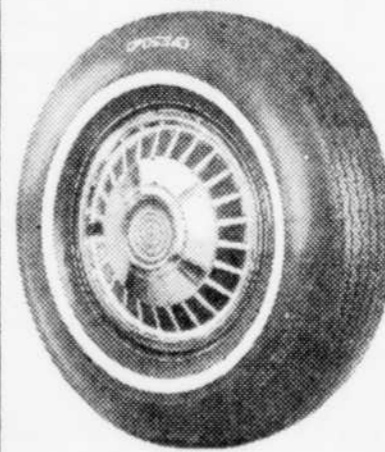


- Le meilleur radial que nous ayons jamais offert. Il a été mis à l'essai sur plus de 8 millions de kilomètres.
- Rendement possible de 70,000 km ou plus avec entretien et soins appropriés.
- Carcasse en polyester avec 7+2+1 fils d'acier.
- Roulement silencieux, doux et confortable.
- Economie de carburant grâce à la carcasse radiale.
- Bande de roulement à 7 sculptures profondes.
- Tringles en acier à haute teneur en carbone.

52⁷⁹
OU MOINS
BR78-13

Aussi disponible le Radial textile FINA à \$48.79 ou moins ER78-14

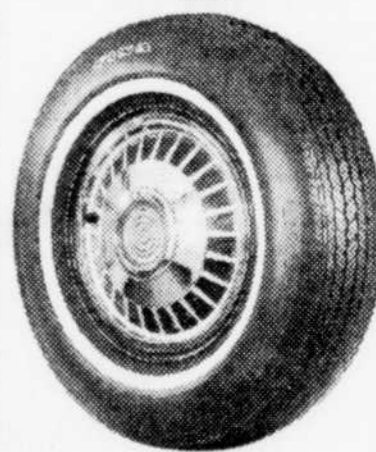
CEINTURÉ FINA



- C'est notre meilleure offre de pneu non-radial.
- Rendement éprouvé sans défec-tuosité.
- Bande de roulement à 7 sculptures.
- Ceintures en fibre de verre et carcasse en polyester.
- Tringles en acier à haute teneur en carbone.
- Doubleure d'étanchéité multicouche.
- Absence de battement par temps froid.
- Bonne traction et roulement silencieux.
- Prix économique.

39⁷⁹
OU MOINS
E78-14

PLIS CROISÉS FINA



- Rendement éprouvé sans défec-tuosité.
- Bas prix sans préjudice au rendement ou à la qualité.
- Bande de roulement à 7 sculptures.
- Tringles en acier à haute teneur en carbone.
- Doubleure d'étanchéité multicouche.
- Idéal pour deuxième voiture ou conduite de ville.

22⁷⁹
OU MOINS
600-12

Les pneus FINA sont fort bien conçus et vous pouvez vraiment compter sur eux. Profitez aussi de notre assurance de \$1.00 par pneu.

Selon les dispositions de cette protection, FINA dédommagera le client contre toute perte de la valeur résiduelle de la bande de roulement en cas de défaillance dans des conditions normales de conduite.

\$1.00

Une **FINABITUDE** FINA

© "MUSCLES" est la marque de commerce de Petrofina Canada Ltée. © "FINABITUDE" est la marque de commerce de Petrofina Canada Ltée.

LE GEANT MERCURY A LEVIS vous offre...



OFFREZ-VOUS EN UNE CE PRINTEMPS. HATEZ-VOUS LA DEMANDE EST FORTE.

On est seul dans le Québec métropolitain à vous offrir un choix de Cougar 9



(418) 837-3681, 61, route Kennedy, Lévis, Qué.

sport

Lynn est en santé et les Red Sox ne s'en plaignent pas

BOSTON (AP) — Fred Lynn, qui a aidé les Red Sox de Boston à bien commencer la saison avec sept circuits, croit pouvoir en cogner 30 cette saison s'il demeure en santé.

Lynn connaît présentement une série de 11 matchs avec au moins un coup sûr.

Le jeune voltigeur, à sa 5e saison sous la grande tente, porte un protecteur spécial à un genou depuis le camp d'entraînement.

En plus de dominer la LA avec ses sept circuits, Lynn affiche une moyenne de .340

et un total de 15 points produits. "Je ne pense pas au nombre de circuits que je pourrais cogner, mais je n'obtiendrais pas toujours les balles hautes que je reçois présentement."

Lynn n'était pas en santé en 1977, handicapé par de nombreuses blessures. Il a effectué un beau retour l'an dernier avec une moyenne de .298, y compris 22 circuits.

Son rapide départ, cette saison, a aidé les Sox à afficher un bilan de 9-4, soit un match devant les Yankees.

hockey

Association mondiale (série demi-finale 4 de 7) Winnipeg 6, Québec 3 (Winnipeg mène 1-0)

Ligue nationale (série finale 2 de 3) Cincinnati à Nouvelle-Angleterre (série égale 1-1)

Ligue nationale (série quart de finale 2 de 3) New York (Rangers) à Philadelphie (Rangers mènent 3-1)

Ligue junior majeur (série finale 4 de 7) Québec à Winnipeg (Winnipeg mène 1-0)

Aucun match

Aucun match

Aucun match

Aucun match

baseball

LIÈGE L'Association mondiale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

LIÈGE L'Association nationale de baseball a annoncé hier que les Red Sox de Boston ont battu les Yankees de New York 4 à 3.

les inscrits et choix commentés

COURSE NO 1 — Amble n.g. \$200 par départ — Bourse \$1,400.

4-Bonvent Grade N Tremblay Va monter de "grade" 8-5
1-Johnny Abdroe P Grenier Rival de classe 5-2
1-Robbis Bright Eyes M Marchand Sera meilleur ce soir 7-1
3-Halban Angus L Duquette Toujours proche 5-3
5-C D Escal G Hebert Dans l'argent 4-1
6-Double J Y. Cateilier Une autre fois 10-1

COURSE NO 2 — Amble à réclamer \$1,250 — Bourse \$550.

6-Mike Abbe J Marchand Malgré sa position 9-5
3-Edgewood Seane E. White Peut se rendre 7-2
1-Jody Red P. Noël Surtout de proche 6-1
7-Big Dick G Girard Remontera un peu 7-1
2-Jesta Angus A. Lahaye Petite part 12-1
5-Noble Radium F. Nadeau Improbable 12-1
8-Romford Hanover G. Boly Plus tard 15-1
4-Tipter Lobell G. Smith Bon dernier 15-1

les meneurs

LIGUE AMERICAINE M Ab P Cs Moy. Kump, Del 19 38 7 16 421
Oliver, Tex 13 30 10 21 450
Buckie, Sea 15 30 9 24 414
Carew, Cal 16 33 14 26 413
Cooper, Mil 15 59 14 24 407
Rice, Bos 13 45 12 18 400
Downing, Cal 16 50 13 24 400
Bannister, Chi 14 50 11 20 400
Smalley, Min 14 51 12 20 392
Lemon, Chi 15 66 12 25 379

LIGUE AMERICAINE M Ab P Cs Moy. Kump, Del 19 38 7 16 421
Oliver, Tex 13 30 10 21 450
Buckie, Sea 15 30 9 24 414
Carew, Cal 16 33 14 26 413
Cooper, Mil 15 59 14 24 407
Rice, Bos 13 45 12 18 400
Downing, Cal 16 50 13 24 400
Bannister, Chi 14 50 11 20 400
Smalley, Min 14 51 12 20 392
Lemon, Chi 15 66 12 25 379

LIGUE AMERICAINE M Ab P Cs Moy. Kump, Del 19 38 7 16 421
Oliver, Tex 13 30 10 21 450
Buckie, Sea 15 30 9 24 414
Carew, Cal 16 33 14 26 413
Cooper, Mil 15 59 14 24 407
Rice, Bos 13 45 12 18 400
Downing, Cal 16 50 13 24 400
Bannister, Chi 14 50 11 20 400
Smalley, Min 14 51 12 20 392
Lemon, Chi 15 66 12 25 379

LIGUE AMERICAINE M Ab P Cs Moy. Kump, Del 19 38 7 16 421
Oliver, Tex 13 30 10 21 450
Buckie, Sea 15 30 9 24 414
Carew, Cal 16 33 14 26 413
Cooper, Mil 15 59 14 24 407
Rice, Bos 13 45 12 18 400
Downing, Cal 16 50 13 24 400
Bannister, Chi 14 50 11 20 400
Smalley, Min 14 51 12 20 392
Lemon, Chi 15 66 12 25 379

LIGUE AMERICAINE M Ab P Cs Moy. Kump, Del 19 38 7 16 421
Oliver, Tex 13 30 10 21 450
Buckie, Sea 15 30 9 24 414
Carew, Cal 16 33 14 26 413
Cooper, Mil 15 59 14 24 407
Rice, Bos 13 45 12 18 400
Downing, Cal 16 50 13 24 400
Bannister, Chi 14 50 11 20 400
Smalley, Min 14 51 12 20 392
Lemon, Chi 15 66 12 25 379

LIGUE AMERICAINE M Ab P Cs Moy. Kump, Del 19 38 7 16 421
Oliver, Tex 13 30 10 21 450
Buckie, Sea 15 30 9 24 414
Carew, Cal 16 33 14 26 413
Cooper, Mil 15 59 14 24 407
Rice, Bos 13 45 12 18 400
Downing, Cal 16 50 13 24 400
Bannister, Chi 14 50 11 20 400
Smalley, Min 14 51 12 20 392
Lemon, Chi 15 66 12 25 379

LIGUE AMERICAINE M Ab P Cs Moy. Kump, Del 19 38 7 16 421
Oliver, Tex 13 30 10 21 450
Buckie, Sea 15 30 9 24 414
Carew, Cal 16 33 14 26 413
Cooper, Mil 15 59 14 24 407
Rice, Bos 13 45 12 18 400
Downing, Cal 16 50 13 24 400
Bannister, Chi 14 50 11 20 400
Smalley, Min 14 51 12 20 392
Lemon, Chi 15 66 12 25 379

compteurs nordiques

MJ B A Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts M. J. B. A. Pts Pts

carrières et professions 647-3266

COMMIS DE BUREAU 681-6361

DIRECTEUR DES OPERATIONS 1875, av. de la Normandie Québec, Qué. G1L 3Y8

SECRETARE LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITEE

SECRETAIRES LEGALES demandées pour bureau d'avocats.

CHEF DE POLICE M. Bernard Thibault, secrétaire-trésorier

PERSONNE AVEC EXPERIENCE en comptabilité générale et prix de revient

SECRETARE-RECEPTIONNISTE sténodactylo bilingue

TECHNICIEN AU SERVICE DES LOISIRS

SECRETARE COMPTABLE bilingue

REPRESENTANT(E) 628-8938

MECANICIENS CLASSE A Salaire \$9.50/l'heure. COMMIS AUX PIEGES

SECRETARE JURIDIQUE 653-2743

GERANCE Boutique de vêtements pour dames

CARRIERES et PROFESSIONS UN MOYEN EFFICACE POUR TROUVER VOTRE MAIN-D'OEUVRE

SECRETARE 647-2121 (demander le gérant)

AGENTS D'IMMEUBLE avec ou sans expérience

SECRETARE JURIDIQUE 653-2743

Défi en relations humaines Directeur des Relations du travail

La Société Caldwell Recrutement de cadres

Projet visant à rapprocher la pédagogie du vécu de l'étudiant

par Damien GAGNON

A l'école primaire, l'enfant peut apprendre le français, les mathématiques, les sciences et s'adonner à des exercices de psychomotricité à partir du travail quotidien de ses parents à l'usine ou ailleurs.

C'est ce que croit M. Georges Dionne qui n'est pas un pédagogue mais un mineur à la retraite de Thetford Mines. Son témoignage se trouve à la fin d'un cahier de pédagogie intitulé "Ce matin, à l'école, on parle des mineurs".

Rendu public hier, à Thetford Mines, le document a été réalisé par un groupe de 36 personnes, étudiants et professeurs du projet de pédagogie progressiste de l'université de Montréal.

Il existe, depuis quelques années, une structure spéciale à la faculté des Sciences de l'éducation de l'université de Montréal (section préscolaire et élémentaire) qui permet aux finissants du baccalauréat en formation des maîtres de faire la majorité de leurs crédits sous forme d'un projet. C'est à l'intérieur de

cette structure que fut mis sur pied le projet de pédagogie progressiste, projet qui vise surtout à rapprocher la pédagogie du vécu quotidien de la majorité des enfants.

La vie des mineurs, particulièrement ceux de l'amiante, est apparue un sujet fort intéressant. L'exploitation de l'amiante soulève des problèmes de santé pour les travailleurs et le gouvernement québécois envisage d'augmenter la transformation sur place.

Cet essai pédagogique a été publié par le groupe La Maitresse d'école Inc., section préscolaire-élémentaire de l'université de Montréal, en collaboration avec la Centrale de l'enseignement du Québec.

M. Guy Brouillette, l'un des responsables de l'aspect pédagogique à la CEQ, a révélé que ce document s'inscrit dans le cadre des actions que mène, depuis quelques années, la Centrale de l'enseignement. Il admet toutefois que son contenu est différent du manuel du 1er mai,

compte tenu qu'il a été réalisé à partir de faits vécus.

Le document a été tiré à 3.000 exemplaires. Il sera en vente dans un certain nombre de librairies. De plus, des enseignants de la région de Thetford Mines envisagent, dès cette année, s'en servir comme instrument pédagogique.

Ce cahier de 68 pages,

abondamment illustré, permet à l'enfant, à partir de différents exercices qui vont du jeu de mémoire au mot mystère, en passant par la journée de travail d'un mineur, de voir les matières au programme tout en s'intéressant au métier de mineur.

Hélène Bilodeau, étudiante qui a participé au projet, a souligné que ce cahier pédagogique peut facilement être adapté à d'autres métiers ou professions.

La réalisation de ce document, dit-elle, a demandé un

énorme travail de recherche. Des participants au projet ont également vécu, pendant quelques jours, chez des mineurs de la région de Thetford, ils ont visité la mine d'Asbestos et ils ont recueilli les propos d'ouvriers et de personnel cadre.



Offusquée par les questions de l'animatrice Jane Pauley, de NBC, Margaret Trudeau quitte précipitamment le studio, dès l'entrevue terminée.

Margaret dit que Trudeau lui a permis de publier "A coeur ouvert"

NEW YORK (PC) — Mme Margaret Trudeau a déclaré qu'elle était disposée à ne pas publier son livre sur son mariage brisé qu'après les élections du 22 mai mais que le premier ministre, M. Trudeau, lui avait dit qu'il n'influencerait pas le résultat des élections.

A l'émission télévisée "Today" de la NBC, Mme Trudeau s'est objectée à quelques questions de l'interviewer Jane Pauley, co-hôtesse de l'émission.

Après l'enregistrement à New York, hier, de l'interview à être présentée ce jour-là et demain, la femme séparée de M. Trudeau, offusquée, a quitté les lieux au lieu d'y rester pour la révision que l'on fait normalement.

La NBC a distribué d'avance la transcription de la première partie de l'interview.

Mme Pauley a soulevé la question de la publication du livre, "Beyond Reason" (en français: "A coeur ouvert"), à la mi-avril, alors que M. Trudeau était en pleine campagne électorale.

"Avez-vous songé à ne pas écrire le livre, ou à en retarder la publication?" a demandé Mme Pauley.

"Mais oui", a répondu Mme Trudeau.

Et d'ajouter qu'elle en avait parlé au premier ministre. "Je lui ai dit: Je veux écrire ce livre alors que je me souviens bien de tous les détails de ma vie, de toutes les histoires drôles et de tous les incidents, de sorte que ça fera un bon livre."

"J'avais le sentiment que c'était le bon temps pour l'écrire. Mais, je lui ai dit aussi: "La date de publication m'est bien égale". Et il a répondu: "Le livre n'aura pas d'influence sur les élections."

Mme Pauley de faire observer: "Des gens disent que ce pourrait bien être le dernier clou de son cercueil politique".

Mme Trudeau de répliquer en riant: "Je pense que ces gens ont tort et sont méchants".

"La presse, dit-elle, a vraiment tout fait pour me détruire, particulièrement au Canada, et maintenant les gens à l'esprit ouvert peuvent voir l'autre côté. "A coeur ouvert" raconte les incartades de Mme Trudeau, son usage de narcotiques au milieu des mondanités et la désintégration de son mariage.

Une presse infecte "La presse n'est pas bonne, de dire Mme Trudeau, elle est très méchante."

"Mon mari est en campagne électorale... Il est le chef puissant d'un pays puissant... et je suis une proie facile à travers laquelle on peut l'attaquer, lui, pour attaquer n'importe quoi."

Mmes Trudeau et Pauley ont aussi échangé quelques phrases au sujet du sénateur Edward Kennedy, sans le mentionner. M. Kennedy a nié toute aventure avec Mme Trudeau.

Mme Pauley a rappelé que Mme Trudeau contait dans son livre qu'elle s'était éprise il y a trois ans d'un "tout puissant Américain, un gentleman du Sud".

Invitée à dire pourquoi elle ne l'avait pas nommé, Mme Trudeau a dit qu'elle n'avait pas cru que c'était important mais que c'était un indice que son mariage se désintégrait.

"S'agissait-il d'un amour réciproque?" a demandé Mme Pauley.

"Comment peut-il y avoir une aventure amoureuse à sens unique?" de répondre l'auteur.

L'interviewer a insisté pour savoir ce que signifiait l'expression "gentleman du Sud". Du sud de la frontière canadienne ou du sud des Etats-Unis?

"C'est à vous de l'imaginer", de répondre Mme Trudeau en riant.

Elle a refusé de donner d'autres indices. Alors, Mme Pauley: "Savez-vous que vous faites exactement ce que vous reprochez à la presse?"

"Cela suffit quant à moi... lisez mon livre. J'en ai assez (de ces questions). C'est tellement injuste".

Elle a un nouvel amour

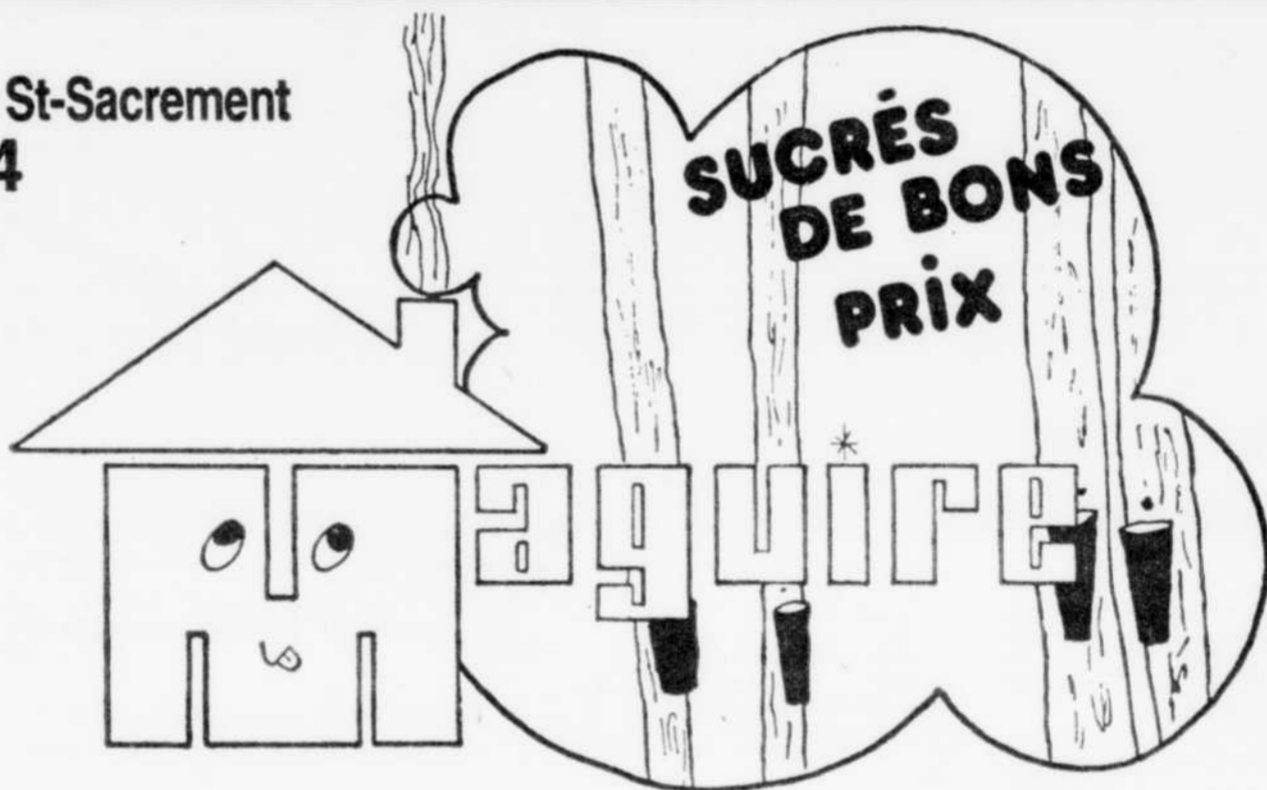
LIMA (AFP) — Margaret Trudeau a annoncé récemment qu'elle était "profondément amoureuse" du coureur automobile péruvien Jorge Koechlin von Stein, 31 ans, qu'elle a rencontré à Londres.

Interviewée par la revue de Lima Oiga, la jeune épouse séparée du premier ministre canadien a souligné qu'elle était très heureuse: "J'ai rencontré un homme de ma

génération dépourvu de tout conformisme. Je peux vivre en accord avec moi-même honnêtement et pleinement", a-t-elle ajouté.

Margaret Trudeau, qui vient de passer quinze jours de vacances au Pérou, a regagné New York, cependant que son nouveau chevalier servant, qui travaille en Grande-Bretagne, s'est rendu à Londres, où il doit disputer un grand prix de Formule 3.

430, avenue St-Sacrement
681-4124



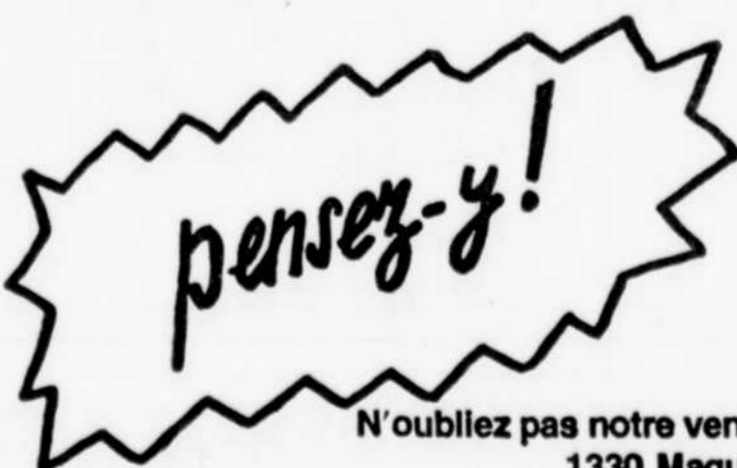
Maguire a sélectionné pour vous:



Caractéristiques de qualité du matelas et sommier OSTERMOOR:

- 512 ressorts Adjusto-Rest (dans la largeur 4'6") assurent un excellent support
- Coutil de premier choix dans un ravissant patron aux teintes rose et olive sur fond ivoire
- Couverture à piquage Micro-Quilt sur Simfoam® et feutre qui procurent une surface des plus confortables pour dormir
- Le sommier rembourré assorti prolonge la durée du matelas et offre le maximum de confort.

En plus
Maguire paye la taxe sur ces items.



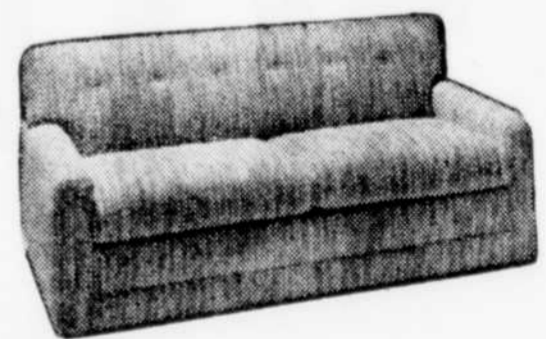
N'oubliez pas notre vente fermeture du magasin Maguire,
1330 Maguire, Sillery, 681-0651
Epargnez jusqu'à 60%

VOIR AUTRE ANNONCE MAGUIRE A LA PAGE A-15



L'ensemble est votre meilleur achat!

Epargnez \$100.	39" x 75" simple Spécial	229 ⁹⁵ ens.
Epargnez \$90	54" x 75" Double Spécial	289 ⁹⁵ ens.
Epargnez \$90	60" x 80" Queen Spécial	349 ⁹⁵ ens.



Sofa convertible
Hide-A-Bed® Uptown de Simmons

- Modèle contemporain avec coussins de sièges réversibles
- Tissu quadrillé 100% oléfin d'entretien facile
- Pourvu d'un matelas Slumber King® de Simmons
- Deux roulettes orbitales à l'avant.

Spécial
\$ 489⁹⁵

LE SERVICE MAGUIRE

- Téléviseur • Audio • Ebénisterie
- Lave-vaisselle • Buanderie
- Réfrigérateur toutes marques

681-7731



Nous acceptons vos chèques personnels.

Une victoire arrachée à Ljubojevic permet à Karpov de s'installer en tête

par Roger PAGEAU
(collaboration spéciale)

Le Soviétique Anatoly Karpov, grand favori pour remporter les honneurs du tournoi international de Terre des Hommes, s'est hissé en tête du classement pour la première fois au terme de la neuvième ronde, soit à mi-chemin de l'épreuve, lorsqu'il a profité avec succès d'une séance de parties ajournées pour remporter deux victoires. Karpov devance maintenant son compatriote Mikhail Tal et le Hongrois Lajos Portisch par un demi-point.

Karpov exploite les erreurs

À la reprise de l'ajournement Karpov-Ljubojevic, partie de la huitième ronde que les experts prévoyaient comme un résultat nul et même que le Yougoslave possédait un très léger avantage, Karpov, devant un public en grand nombre pour la circonstance (l'ajournement est différent d'une partie normale, car il faut replonger dans l'atmosphère de la partie en cours), ne voyait pas les choses sous le même angle.

Le champion du monde était manifestement en grande forme et il n'était pas du tout en visite à l'auditorium de la maison du Québec ce jour-là, il désirait ardemment gagner cette partie ou du moins tenter d'ébranler la confiance de son adversaire en le poussant à jouer constamment sur la défensive.

Tant et si bien qu'en manoeuvrant avec finesse et précision, Karpov réussit ce qui semblait impossible à prime abord, il remportait la victoire au 72e coup après trois heures et 27 minutes de jeu, soit une durée totale pour la partie de huit heures

et 30 minutes, et il prenait ainsi la première position seul, alors qu'une nulle aurait au contraire signifié une quadruple égalité en tête.

Cette partie pourrait déjà bien être le point tournant du tournoi et en tout cas, elle représente un montant additionnel de \$7.000, c'est la différence entre la première et la deuxième position au classement final. D'où l'importance de chaque partie, comme par exemple la victoire de Larsen sur Kavalek en sixième ronde, après un ajournement qui se termina au 90e coup et une durée totale de 10 heures de jeu.

Ljubojevic pour sa part avait une possibilité de monter en première place avec trois ajournements devant lui rapporter 2½ points, incluant une nulle bien sûr avec Karpov, mais après sa défaite, il conclut une nulle rapide (trois coups joués et deux minutes de réflexion) avec l'Allemand Hubner et perdit donc un point complet.

À mon avis, Ljubojevic a manqué de conviction à la reprise de sa partie avec Karpov et il fut désemparé devant la ténacité de ce dernier. Le Yougoslave avait sans doute prévu une nulle rapide avec le champion du monde et devant la tournure des événements, perdit complètement le but à atteindre. Par ailleurs, il était évident que Ljubojevic ne recherchait que la nulle, en essayant par tous les moyens à échanger les pièces, ce que Karpov évitait avec raison, et même qu'à un moment alors que c'était à lui de jouer, Ljubojevic a consulté longuement sa feuille de notation, croyant sans doute que la position se répétait pour la troisième fois, ce qui lui aurait assuré la nulle en signalant le cas à l'arbitre.

Ljubojevic ne quitta pas son siège pendant une bonne période de temps, ce qui, à mon avis, joua également dans le déroulement de la partie, car habituellement il est constamment en mouvement, semblant rempli d'un surplus d'énergie, ce qui n'était plus le cas vers la fin de la partie, il paraissait épuisé.

Pour revenir à Karpov, il dut compter sur sa bonne étoile, lors de la neuvième ronde qui l'opposait à l'Américain Lubomir Kavalek, ce-lui-ci obtint une très bonne partie et sacrifia même une pièce pour l'attaque, ce qui était bon, mais peut-être un peu hâtif. Mais en pression de temps, Kavalek perdit pied et rata une excellente chance de nulle en n'échangeant pas les dames au 36e coup, la partie était ajournée après le 40e coup et abandonnée par le champion américain sans reprendre la lutte.

Classement

Bien qu'il reste trois ajournements à compléter (Hort-Larsen, Tal-Kavalek et Timman-Larsen; Hort, Tal et Timman devraient gagner), voici le classement après la première moitié du tournoi, incluant ces trois parties ajournées: 1—Karpov 6½ (4 gains, 5 nulles); 2—3—Portisch 6, Tal 6 (3 gains, 6 nulles); 4—Ljubojevic 5½ (3 gains, 1 défaite, 5 nulles); 5—Hubner 5 (2 gains, 1 défaite, 6 nulles); 6—Timman 4½ (1 gain, 1 défaite, 7 nulles); 7—Hort 4 (1 gain, 2 défaite, 6 nulles); 8—Spassky 3½ (1 gain, 3 défaite, 5 nulles); 9—Larsen 2½ (2 gains, 6 défaite, 1 nulle); 10—Kavalek 1½ (6 défaite, 3 nulles).

Jusqu'à maintenant, 45 parties furent jouées résultant en 20 victoires (44 pour 100) et 25 nulles (56 pour 100); sur les 20 parties gagnées, 15

l'ont été par les pièces blanches et cinq seulement par les pièces noires.

Portisch, après un rapide départ (3 gains, 1 nulle), a ralenti en complétant la première moitié du tournoi par cinq nulles. Il demeure toutefois au plus fort de la lutte avec Tal et Ljubojevic pour la première place.

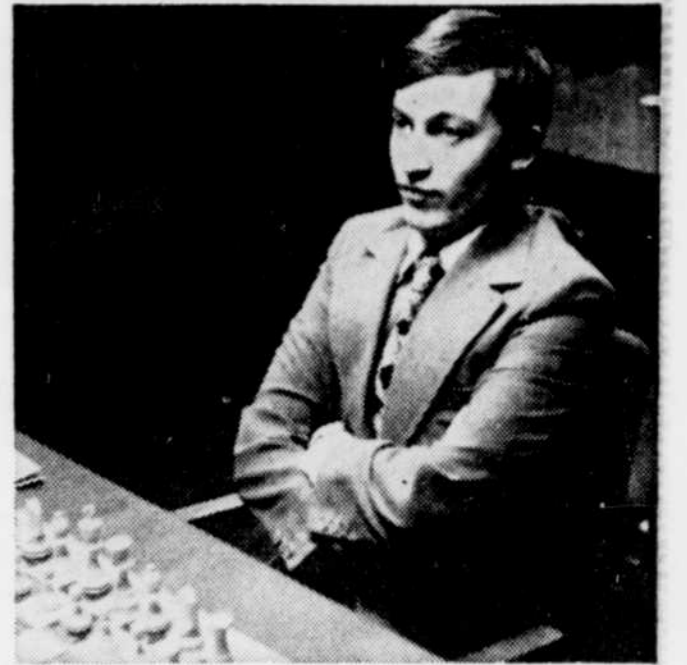
Quant à Spassky, il devrait connaître une bien meilleure deuxième moitié de tournoi, car il ne faut pas oublier qu'il a subi ses trois défaites

avec les pièces noires et bien qu'il soit éliminé pour la première position, il pourrait bien mêler les cartes d'ici la fin du tournoi. Timman joue bien, mais il a déjà sept nulles sur neuf parties, il devra remporter plus de parties s'il veut être un candidat dangereux pour les meneurs.

Le tournoi se poursuit jusqu'au 6 mai à la maison du Québec à Terre des Hommes et les organisateurs sont bien confiants d'atteindre leur objectif de 10.000 spectateurs

pour l'ensemble du tournoi, puisqu'à ce jour, déjà 5.425 ont suivi les péripéties de ce fort tournoi international disputé à Montréal.

Voici l'horaire pour aujourd'hui: 10e ronde: Karpov-Hubner, Ljubojevic contre Larsen, Hort rencontre Portisch, Spassky est confronté à Tal et Timman disputera la victoire à Kavalek. Il sera intéressant de voir si Ljubojevic, Portisch et Tal répèteront leurs victoires de première ronde sur les mêmes adversaires.



Anatoly KARPOV à Montréal



Sofa modulaire deux pièces de Biltmore



Sofa Causeuse
Prix cour. 239⁹⁵ **189⁸⁸** CH. Prix cour. 159⁹⁵ **129⁸⁸**

Sofa et causeuse qui se marient merveilleusement pour vous offrir un salon digne de la mode contemporaine. Siège bien capitonné et dossier recouvert en tissu peluché brun.

Mise en garde contre la "Marche des millions"

OTTAWA (PC) — L'archevêque J.A. Plourde a demandé aux Églises catholiques romaines de l'archidiocèse d'Ottawa d'encourager le Tiers-Monde via des organismes autres que la Marche des millions, qui aide notamment un groupe prônant l'avortement.

décision de la Commission scolaire privée de Carleton de boycotter cette marche, pour son appui à Planned Parenthood.

Mgr Plourde ajoute dans une lettre que "nous ne pouvons plus encourager les catholiques à aider cette cause, et nous espérons qu'ils retireront leur aide".

Planned Parenthood se veut un organisme qui traite de tous les aspects de la planification familiale, et trouve injuste qu'on le reconnaisse seulement pour son statut concernant l'avortement.

Les organisateurs de la Marche des millions espèrent que les 50 kilomètres de 5 mai rapporteront \$250.000.

Sa demande fait suite à une

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10 1/4

- dépôt initial minimum \$1 000
- Intérêts payés annuellement, 4 ans et 5 ans

Taux sujet à changement sans préavis. Non-encassables avant terme, sauf en cas de décès. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

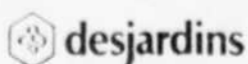
La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur les Dépôts Garantis. Pour obtenir ce dépliant, venez, écrivez ou téléphonez-nous.



Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne
Complexe Centre-Ville, Ste-Foy
2600, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec
G1V 2L1
(418) 653-9270

À l'extérieur de cette région, composez sans frais 1-800-463-4700 et demandez le poste 4700.

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne



Tabourets

Tabourets de bar et de cuisine avec dossier en bouleau massif. Prêts à recevoir peinture ou teinture.

No. 131 Hauteur 30" PRIX DE SOLDE **21⁸⁸**

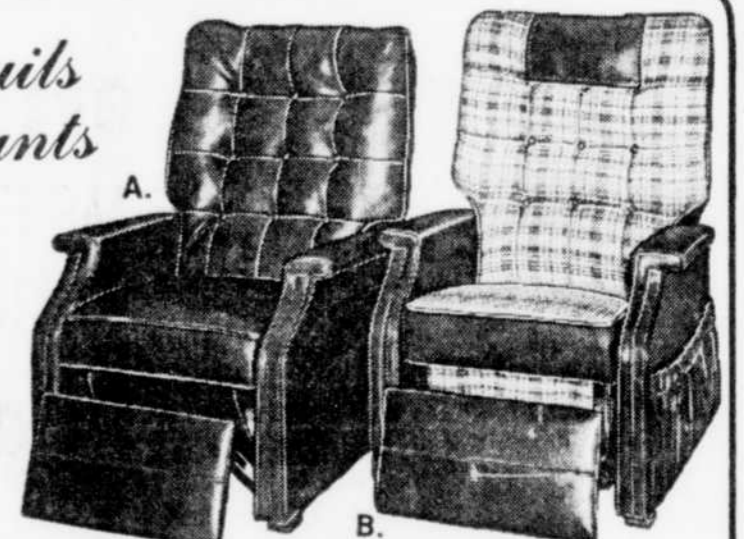


No. 125 Hauteur 24" PRIX DE SOLDE **19⁸⁸**

Fauteuils basculants

PRIX DE SOLDE

99⁸⁸ CH.



A. No 980 Fauteuil basculant en vinyle en riche ton mandarine. Construction de qualité pour une longue durée.

B. No. 981 Fauteuil basculant, réglable à 3 positions. Appuie-tête et pochette pour revues. Recouvrement en vinyle brun avec tissu quadrillé brun et blanc.

Reproductions encadrées

Une vaste sélection de sujets qui conviennent pratiquement à toutes les pièces de votre maison.

Dim. 8" x 10" PRIX DE SOLDE **3⁸⁸**
Prix cour. 4.95

Dim. 16" x 20" PRIX DE SOLDE **8⁸⁸**
Prix cour. 11.95

Dim. 22" x 28" PRIX DE SOLDE **14⁸⁸**
Prix cour. 19.95

CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUEBEC, TEL.: 653-9307

LIVRAISON GRATUITE
TERMES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES

LE SOLEIL

INVITE LES AMATEURS DE PLEIN AIR A PARTICIPER A SON

rallye en forêt

PRESENTE DANS LE CADRE DE
L'EXPOSITION CAMPING, SPORTS
ET VIE EN PLEIN AIR DE QUEBEC



AU PAVILLON DE LA JEUNESSE,
PARC DE L'EXPOSITION
DU 25 AU 29 AVRIL 1979

Le rallye en forêt du SOLEIL EST
L'OCCASION DE METTRE A L'EPREUVE VOS CONNAISSANCES CONCERNANT
LA NATURE, LA SECURITE EN FORET, LA FAUNE ET LA FLORE DU QUEBEC

A GAGNER: 10 BICYCLETTES 10 VITESSES
(2 seront décernées chaque jour, pendant la durée du Salon).

COMMENT PARTICIPER:

Visitez le kiosque du Soleil au Salon Camping et Sports, répondez au questionnaire du "Rallye en forêt", déposez votre coupon de participation et devenez éligible au tirage des 10 bicyclettes.

**SURVEILLEZ LE SOLEIL POUR CON-
NAITRE LES NOMS DES GAGNANTS.**

Si vous n'êtes pas déjà abonné faites-le en composant:

647-3333 LIVRAISON A DOMICILE,
6 JOURS PAR SEMAINE
\$1.35 SEULEMENT!

LE SOLEIL

La forêt aménagée par
LA PÉPINIÈRE BOURBEAU INC.
Charlesbourg



Le relief de Vénus ressemble à celui de la Terre et de la Lune

WASHINGTON (AFP) — Par certaines de ses caractéristiques, découvertes récemment à l'aide d'images radar obtenues de la Terre, le relief de la planète Vénus ressemble à la fois à celui de la Terre et de la Lune, a indiqué hier l'Agence spatiale américaine (NASA).

Sur quelque 80 millions de kilomètres carrés, le relief vénusien présente à la fois des cratères créés par la chute de météorites comme ceux de la surface lunaire, des volcans et des failles plus importantes même que le Grand Canyon du Colorado et s'étirant sur des centaines de kilomètres.

Selon de récentes observations faites à l'aide des radars de la station d'Arecibo, à Puerto Rico, par trois astronomes américains et portant

grande que par le passé l'épaisse couche nuageuse entourant en permanence la planète.

Les découvertes ainsi faites devaient être confirmées par les images radar prises en orbite de Vénus par la

L'intérêt de ces images radar est qu'elles percent avec une meilleure résolution et une précision plus

sonde américaine "Pionnier-Vénus" dont l'une des missions est de dresser une carte du relief de la planète.

Selon les trois astronomes, l'activité volcanique et la formation de montagnes ont joué un rôle essentiel dans la formation du relief vénusien.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
200-11-00024791
No Surintendant: 013770
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
DAME PIERRETTE, DEFOY BILODEAU, (257-073-226), agent de voyage, domiciliée et résidente au 283, rue Remy, Neuchâtel, P.Q., faisant affaires sous le nom de "L'HORIZON DU CADEAU ENR", au 248, rue Racine, Loretteville, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
NO COUR: 200-11-000245-798
NO SURINTENDANT: 013772
COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)
DANS l'affaire de la faillite de "PARENT ET FILS INC", corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 185, Grande-Allée est, suite 1003, QUEBEC, Qué.

DEBITRICE
AVIS est par les présentes donné que PIERRETTE DEFOY BILODEAU, du 283, rue Remy, Neuchâtel, P.Q., a fait une cession le 12e jour d'avril 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8e jour de mai 1979, à 1:30 heure de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, à 800, D'Youville, Suite 1801, Québec 4, P.Q.
Date de Québec, ce 17e jour d'avril 1979.

DEBITRICE
AVIS est par les présentes donné, que PARENT ET FILS INC, a fait cession de ses biens le 17e jour d'avril 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 8e jour de mai 1979, à 1:45 heure p.m., au bureau du Séquestre Officiel, Edifice de la Banque de Montréal, 800, Place d'Youville, suite 1801, en la cité de Québec, Province de Québec.
QUEBEC, ce 18e jour d'avril 1979
DENIS PICARD
SYNDIC

JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC
Bureau de:
LEBLOND, BUZZETTI, HUOT & ASSOCIES, SYNDICS,
621, boulevard Charest est, Québec, P.Q. / G1K 3J5
Téléphone: 325-4641

Bureau de:
THORNE RIDDELL ET CIE
POISSANT, RICHARD ET ASSOCIES
Comptables agréés
500, Grande-Allée est, Suite 300
QUEBEC, Qué.
G1R 2J7
Tel.: (418) 529-3721

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Projet 107-70-02 — Concession de casse-croûte — Centralisation, Edifice 337, rue Moreault, Rimouski, Cité Rimouski, Q.C.
Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis le dossier des documents en leur nom.
Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 24 avril 1979 par remise d'un montant de \$5 non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:
Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tel.: 418-643-6622).

Les soumissions devront être valides pour une période de soixante (60) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement au montant de \$1,300 ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de \$650.
Date et heure limite de réception des soumissions:
mercredi le 9 mai 1979
à 15:00 heures
Bernard Angers
Sous-Ministre.

Transfert de permis

Ire Publication

Prenez avis que Donat Paré, 272, St-Cyrille, St-Raymond (Portneuf), Qué., s'adressera, à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-501999-001 région 03 à M. Gilles Paquet, 145, rue Hélène, St-Raymond (Portneuf).

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

Donat Paré
St-Raymond, Portneuf

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET: 555-02-9020-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt (20) logements dans la municipalité de ST-PRIME, comté de Roberval, selon un contrat à forfait, et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) étages structure de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet ou spécialisé, au bureau de: Côté, Desgagnés et Poulin architectes, 5280, 1re Avenue, Charlesbourg G1H 2V2 (418-628-8419) contre un dépôt remboursable de cent cinquante dollars (\$150) pour le dossier complet, ou de trente-cinq dollars (\$35) pour le dossier spécialisé (plomberie, électricité, ventilation), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

Ne seront remboursés que les entrepreneurs qui auront soumissionné et qui auront rapporté les dossiers complets des plans et devis, en bon état, dans les quinze (15) jours de l'ouverture des soumissions.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de cinquante mille dollars (\$50,000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze heures (15:00) (heure locale en vigueur) le jeudi 24 mai 1979 à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice "G" local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association régionale de l'A.P.C.H.Q. Saguenay-Lac-St-Jean

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 17 mai 1979 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt. TOUS les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-02-9023-003 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant quarante (40) logements dans la municipalité de ST-FELICIE, comté de Roberval, selon un contrat à forfait, et comportant: deux (2) bâtiments de deux (2) étages, structure de bois et huit (8) maisons en rangées.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les Entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet ou spécialisé, au Bureau de: Côté, Desgagnés et Poulin architectes, 5280, 1re Avenue, Charlesbourg G1H 2V2 (418-628-8419) contre un dépôt remboursable de cent cinquante dollars (\$150) pour le dossier complet, ou de trente-cinq dollars (\$35) pour le dossier spécialisé (plomberie, électricité, ventilation), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

Ne seront remboursés que les entrepreneurs qui auront soumissionné et qui auront rapporté les dossiers complets des plans et devis, en bon état, dans les quinze (15) jours de l'ouverture des soumissions.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de cent mille dollars (\$100,000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze heures (15:00) (heure locale en vigueur) le jeudi 24 mai 1979 à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice "G" local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association régionale de l'A.P.C.H.Q. Saguenay-Lac-St-Jean

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 17 mai 1979 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt. TOUS les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-02-9420-007 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant quatre-vingt-cinq (85) logements dans la municipalité de CHICOUTIMI comté de Chicoutimi, selon un contrat à forfait, et comportant: un bâtiment de 10 étages (79 x 11 c.e. 5 x 2 c.e. 1 x 3 c.e.).

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet ou spécialisé, au bureau des architectes: Leblond & Tremblay, 651 boul. Talbot, Chicoutimi, (Québec) Tel.: (418-548-8293) contre un dépôt remboursable de trois cents dollars (\$300) pour le dossier complet, ou de cent dollars (\$100) pour le dossier spécialisé (plomberie, électricité, ventilation), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

Ne seront remboursés que les entrepreneurs qui auront soumissionné et qui auront rapporté les dossiers complets des plans et devis, en bon état, dans les quinze jours de l'ouverture des soumissions.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de deux cent mille dollars (\$200,000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A onze (11) heures (heure locale en vigueur) le jeudi 24 mai 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680 St-Amable "G", 2e, Salle 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Saguenay, Lac-St-Jean, Chibougamau
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association régionale de l'A.P.C.H.Q.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 17 mai 1979 à 11 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-02-8316-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant treize (13) logements dans la municipalité de LORRAINVILLE comté de Pont-Tremiac, selon un contrat à forfait, et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) étages avec structure de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet ou spécialisé, au bureau de Québec, 680, St-Amable, Edifice "G", 2e étage, Québec, G1R 4Z3 Remy A. Guérin, ing., chargé de projet, contre un dépôt remboursable de cent dollars (\$100) pour le dossier complet, ou de trente-cinq dollars (\$35) pour le dossier spécialisé (plomberie, électricité, ventilation), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

Ne seront remboursés que les entrepreneurs qui auront soumissionné et qui auront rapporté les dossiers complets des plans et devis, en bon état, dans les quinze jours de l'ouverture des soumissions.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de trente mille dollars (\$30,000), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15:00) heures (heure locale en vigueur) le jeudi 17 mai 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, 26e, Salle 26.109 où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de l'Ouest du Québec Inc.
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association régionale de l'A.P.C.H.Q.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 10 mai 1979 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

Nom	Adresse	Catégorie
Quebec le 20 avril 1979		
COMTE DE TASCHEREAU		
BOISSONNEAULT, Mme Pierrette (suite à une vente)	294, rue Dorocher, Québec (ville).	(1) Bar avec danse et spectacles.
LECLERC, Jacques (suite à une vente)	451, rue Victoria, Québec (ville).	Epicerie
COMTE DE MONTMERCY		
MALBOEUF, Sr. Jean-Marie Pour le bénéfice de: Nordix Dico Inc.	480, boul. Rochette, Beauport (ville).	Epicerie
TARDIF, Henri (suite à une vente)	1619, boul. Raymond, (Sector Ste-Thérèse), Beauport, (ville).	(1) Restaurant, (1) Bar avec danse, (1) Réceptions.
LABRIE, Mme Cicile F. Pour le bénéfice de: elle-même & Françoise L. Deblois,	58, boul. Lafont, (Quartier Montmarionny), Beauport (ville).	Epicerie
POULIOT, Antoine	1451, av. Royale, St-Jean I.O. (paroisse).	Aut. d'exploiter le permis de Restaurant sur la Terrasse.
COMTE DE CHARLESBOURG		
CORRIVEAU, Bruno	7335, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (ville).	Augmentation de la capacité du Bar avec danse existant.
GIRARD, Jacques Pour le bénéfice de: La Société de Gestion Girard & Frères Inc. (suite à une vente)	5400, 1re Avenue, Charlesbourg (ville).	(1) Restaurant avec extension sur Terrasse.
VILLENEUVE, Charles A. (suite à une vente)	273, 71e Rue est, Charlesbourg (ville).	Epicerie
COMTE DE CHARLEVOIX		
FOSTER, Mme Danielle L.	Route 170, Sagard, (Territoire non organisé de Charlevoix-Est.)	Epicerie

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUTE OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DUMENT MOTIVÉE ET ASSURÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CASE POSTALE 190, STATION 8, QUÉBEC 2, QUÉ. G1E 7A6

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
8929	425,000 litres de bitume d'accrochage en barils	Usine du Fabricant
8930	915,000 litres de bitume d'accrochage en vrac	Usine du Fabricant
8931	2,250,000 litres d'émulsion asphaltique en vrac	Usine du Fabricant
8932	1,600,000 litres d'émulsion asphaltique en barils	Usine du Fabricant
Clôture des soumissions: 4 mai 1979 à 15:00 heures		
8926	4 500 gallons (20 457,41 litres) d'emplis en deux (2) composantes 250 gallons (1 136,52 litres) apprêt pour emplis-ponts	Montréal
Clôture de la soumission: 8 mai 1979 à 15:00 heures		
8927	4 000 releurs à poteaux section	Québec
Clôture de la soumission: 9 mai 1979 à 15:00 heures		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8. Tel.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Ouimet

Ministère des Transports

Projet 397-0925-8 — Terrassement, gravelage et construction d'un pont sur le rang II dans la municipalité de Ragueneau paroisse, comté de Saguenay. Longueur 0,36 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis le dossier des plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10 000 non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$35,000 00 ou chèque visé: \$17,500 00 ou obligations conformes aux exigences: \$17,500 00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (Ter), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 15 mai 1979.

Les sous-traitants pour les poutres en béton précontraint et la superstructure métallique doivent présenter leur soumission au service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, au plus tard, le mardi 8 mai 1979, à 15:00 heures.

Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Projet 662-0911-8 — Construction des approches du pont sur la rivière Quareau, incluant les terrassements, la structure de la chaussée, les trottoirs, l'égout pluvial et le revêtement sur la route 348, dans le village de Rawdon, comté de Joliette-Montcalm. Longueur: 1,067 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis le dossier des plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5 000 non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$39,000 00 ou chèque visé: \$19,500 00 ou obligations conformes aux exigences: \$19,500 00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (Ter), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie, Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mercredi, 16 mai 1979.
Le sous-ministre
Hugues Morrisette

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet 303-30-173 — Alimentation d'eau refroidie — Edifice A.H et J., Collège Parlementaire, Québec, Cité Jean Talon, Q.C.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux, détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis le dossier des plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 24 avril 1979 par remise d'un montant de 10,005 non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tel.: 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 18 000 005 ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 9 000 005.

Date et heure limite de réception des soumissions:
mercredi le 9 mai 1979
à 15:00 heures
Bernard Angers
Sous-Ministre.

Projet 606-10-07 — Diminution — Centre d'Accueil, 5960 St-Vallier, Montréal, Cité Goum, Q.C.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux, et les entrepreneurs spécialisés, détenteurs d'un permis adéquat de la Régie des Entreprises de la Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis le dossier des plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 24 avril 1979 par remise d'un montant de 5,005 non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l

La campagne électorale britannique fait un mort

LONDRES (d'après Reuter, AFP et AP) — L'inscription s'est terminée hier pour les candidats aux élections britanniques du 3 mai, et les autorités ont révélé que plus de 3.000 s'étaient inscrits pour les 635 sièges à la Chambre des communes.

Certaines circonscriptions auront jusqu'à 10 candidats et chaque parti qui présente 50 candidats ou plus a droit à du temps d'antenne gratuit à la télévision.

Manifestant décédé

Par ailleurs, l'un des manifestants hospitalisés à la suite des affrontements de Southall, qui ont opposé hier des militants néo-nazis et leurs opposants, est mort, apprend-on aujourd'hui de source policière. Il s'agit d'un enseignant âgé d'environ 25 ans.

Une quarantaine de personnes — dont 16 policiers — avaient été hospitalisées après les heurts qui ont opposé, hier après-midi et dans la soirée, militants anti-nazis, policiers et membres du "National Front". Ces derniers tenaient un meeting électoral dans la mairie de Southall, localité de la banlieue ouest de Londres à forte population de couleur.

De véritables combats de rues ont éclaté dans la soirée, les forces de police étant contraintes de se doter d'équipements anti-émeutes pour lutter contre les jets de pierres, de boulets, voire de bombes fumigènes lancés par les différents groupes. En début de soirée, des renforts de police étaient acheminés vers Southall. Plus de 250 arrestations ont été effectuées.

Mince avance des conservateurs

D'autre part, à dix jours des élections britanniques, les conservateurs partent toujours favoris pour enlever la majorité à la Chambre des Communes, mais leur avance se réduit suffisamment pour inquiéter l'état-major du parti.

L'hypothèse d'une victoire électorale des Tories lors des

législatives du 3 mai, avec une faible majorité de sièges, ne doit plus être écartée après la publication des derniers sondages, estimait hier la presse britannique.

Le Parti conservateur se trouverait ainsi dans la même position que le Parti travailliste, sorti des dernières élections de 1974 avec une majorité de quelques sièges qui est allée en s'effritant.

Selon les sondages publiés ce week-end, l'avance des conservateurs sur le Parti travailliste ne serait plus que de 5,5 à 12 pour cent de voix, au lieu de 10 à 13 pour cent quinze jours auparavant. Une avance de voix de 5 pour cent suffirait pour assurer cependant une majorité d'une trentaine de sièges au parti de Mme Thatcher.

Echec

Mais depuis le retentissant échec de 1970, où quatre instituteurs sur cinq s'étaient trompés sur le vainqueur des élections, les états-majors politiques ont appris à être prudents.

C'est donc plus la tendance à la remontée du parti de M. Callaghan qui inquiète les conservateurs que la précision des sondages. D'autant que plus de six millions d'électeurs sur un total de 41,5 millions seraient encore indécis.

Il est difficile d'analyser les raisons de la perte de vitesse des conservateurs, qui partaient avec une avance en voix de l'ordre de 20 pour cent lors de l'ouverture de la campagne électorale fin mars.

Deux éléments sont relevés par les observateurs: le Labour bénéficie sans aucun doute de la meilleure image de marque de son chef, le premier ministre James Callaghan. D'un autre côté, le Parti conservateur ne semble pas encore avoir réussi à se démarquer suffisamment du Parti travailliste sur les questions qui préoccupent le plus les Britanniques: la réduction de l'inflation, l'augmentation des salaires, le chômage et la paix sociale.

Pas d'initiative de Carter en Irlande du Nord

WASHINGTON (d'après AFP) — Le département d'Etat américain a formellement démenti hier que le gouvernement Carter envisageait de lancer une initiative de paix en Irlande du Nord.

Ces spéculations étaient nées de déclarations faites ces derniers jours par le "speaker" de la Chambre des représentants, M. Thomas Tip O'Neill, à Dublin.

Membre influent de la communauté irlandaise américaine, M. O'Neill a suscité une avalanche de critiques en Grande-Bretagne à la suite de ses déclarations hostiles à la politique irlandaise du gouvernement Callaghan.

Au département d'Etat, on rappelle que le président Carter avait dans un discours prononcé en 1977, affirmé son inquiétude devant la poursuite du conflit en Uls-

ter et indiqué que les Etats-Unis étaient prêts en cas de règlement pacifique de ce problème, à joindre leurs efforts à ceux de la Grande-Bretagne pour susciter des investissements créateurs d'emploi en Irlande du Nord.

Arrestation

Par ailleurs, un jeune homme de 19 ans a été accusé hier par un tribunal d'Irlande du Nord du meurtre de cinq personnes, dont une femme gardienne de prison.

John Gerald Dillon, de Keady (comté d'Armagh, sud-est de la province), avait été arrêté au cours du week-end. Il est accusé d'avoir pris part à toute une série d'attentats perpétrés par l'IRA provisoire et d'avoir tué cinq personnes, dont Mme Jean Wallace, une gardienne de prison abattue jeudi dernier.

Solution à tous les problèmes d'énergie

BARCELONE (AFP) — Une source "d'énergie infinie", capable d'assurer le mouvement perpétuel sans frottement, aurait été découverte après dix années de recherches par un Espagnol, M. Enrique Berrocal, qui réside à Las Palmas (Canaries).

Ce dernier a révélé hier à la presse de Barcelone le principe général de son invention, qui consisterait, simplement, à inverser les pôles de deux forces magnétiques pour obtenir le mouvement perpétuel.

Le chercheur s'est abstenu de fournir de plus amples détails techniques, mais a assuré qu'une grande firme automobile allemande avait manifesté son intérêt pour ses travaux. En outre, a poursuivi M. Alegre, "je travaille déjà avec une firme suédoise à la construction d'un vaisseau spatial".

"Exploitée à grande échelle, ma découverte fournirait la force motrice de véhicules sans usage de carburant et nous permettrait de vivre dans des villes non polluées", a conclu M. Alegre.

Miracle Mart

dollar EN FÊTE

continue

Rabais jusqu'à 20⁹⁹

\$29 paire

Voici de magnifiques tentures en acétate/polyester/nylon avec tête à pils pincés. Choisissez parmi les teintes-mode de melon, ton or, brun ou ton naturel.

75"x95", Ord. 39.99 \$29, paire
150"x95", Ord. 79.99 \$59, paire

Rabais jusqu'à \$15

\$39 \$7

Couvre-lit Housse d'oreiller

Une touche d'élégance pour votre lit! Attrayant couvre-lit en polyester brodé avec dessus piqué et double volant tout autour. Simple ou double. Ord. 49.99 \$39. Grandeur queen ou king sur commande. Ord. 74.99 \$59.99. Housse d'oreiller assortie. Ord. 9.99 \$7.

Rabais jusqu'à 30%

Stores blancs en vinyle opaque.

Dimensions	Uni	Frangé
27"x58"	Ord. 7.29 \$5.	Ord. 11.99 \$8
30"x70"	Ord. 8.99 \$7.	Ord. 12.99 \$10.
36"x70"	Ord. 10.99 \$9.	Ord. 16.99 \$12.
42"x70"	Ord. 14.99 \$11.	Ord. 20.99 \$15.
48"x70"	Ord. 16.99 \$13.	Ord. 23.99 \$17.
54"x70"	Ord. 28.99 \$21.	Ord. 36.99 \$27.
63"x70"	Ord. 32.99 \$25.	Ord. 42.99 \$30.
72"x70"	Ord. 48.99 \$35.	Ord. 58.99 \$43.

Rabais 20% sur tous les stores faits sur mesure

Rabais 10⁹⁹

\$29 paire

Ces rideaux de polyester ajouteront de la gaieté à votre maison. Jolies teintes de brun, ivoire, ton or ou blanc.

120"x95", Ord. 39.99 \$29, paire
144"x95", Ord. 49.99 \$39, paire

Rabais \$10

\$7 \$15 \$11 \$160

Tringles en métal robuste émaillé blanc pour installation murale ou au plafond.

A. Tringle coulissante avec corde. 48"-84", Ord. 6.99 \$7. 66"-120", Ord. 12.99 \$9. 84"-156", Ord. 14.99 \$11. 108"-200", Ord. 18.99 \$13.

B. Tringle coulissante double avec corde. 48"-84", Ord. 20.99 \$15. 84"-156", Ord. 31.99 \$23.

C. Tringle coulissante avec tringle-voilage. 48"-84", Ord. 14.99 \$11. 66"-120", Ord. 20.99 \$15. 84"-156", Ord. 21.99 \$16.

D. Tringle en I. 4", Ord. 2.39 1.60. 5", Ord. 2.99 1.90. 6", Ord. 3.59 2.40. 7", Ord. 3.99 2.80. 8", Ord. 4.59 3.30. 10", Ord. 5.59 \$4.

bois chatel

Rabais \$10

\$9 \$15

A. Tringles en bois de couleurs variées. 3/4" de diamètre, 54" de longueur. Ord. 11.99 \$9.

B. Tringles en bois avec anneaux, support et bouts. 1-3/8" de diam. Ton colonial, naturel ou ton noyer.

4", Ord. 19.99 \$15.
5", Ord. 21.99 \$16.
6", Ord. 24.99 \$19.
8", Ord. 32.99 \$24.
10", Ord. 36.99 \$27.
12", Ord. 42.99 \$32.

commodore

Rabais 9⁸⁸

\$36

Ord. 45.88

Montre à affichage numérique 6 chiffres et son avertisseur. Boîtier ton or et bracelet assorti. Entièrement garanti excepté pour la pile comprise.

commodore

Rabais 9⁹⁹

\$40

Ord. 49.88

Montre chronomètre de nuit avec boîtier et bracelet ton or. Cadran illuminé pour meilleure vision. Entièrement garantie excepté pour la pile comprise.

commodore

Rabais 9⁹⁹

\$20

Ord. 29.99

Calculatrice ultra-mince National Semiconductor. Caractéristiques: vitrine 8-chiffres, indicateur "mémoire en fonction", piles et étui.

Ne manquez pas les centaines de spéciaux du

dollar EN FÊTE

en vigueur jusqu'au 5 mai!

Nous en avons illustré que quelques-uns!

Cottonelle

110 pqt

Papier hygiénique Cottonelle aussi doux que du coton. Paquet de 4 rouleaux. Blanc, rose ou jaune.

Pour vos travaux de couture printemps/été

Prix Spécial \$1 le mètre
Tissu 100% coton imprimé fleuri

Prix spécial 225 le mètre
Tissu de drap polyester et coton

Prix spécial 375 le mètre
Interlocks et voilages en polyester

Ces tissus sont lavables à la machine et séchent par égouttement! 150 cm de large. Bonne gamme de jolis motifs et de couleurs.

Prix de solde et prix spéciaux en vigueur du mardi 24 avril au samedi 5 mai, ou jusqu'à épuisement des quantités.

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte **VISA** ou **Master Charge**

4350, 1re Av., Charlesbourg, Québec

Place Lebourgneuf 5500, boul. des Gradins (iron boul. de la Capitale et boul. Laurentien) Charlesbourg Ouest

Place Ste-Foy, 2440, boul. Laurier Ste-Foy, Québec

• Me de côté, pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9h À 10h • JEUDI ET VENDREDI, 9h À 21h • SAMEDI 9h À 17h

LA CTCUQ VEUT NÉGOCIER

QU'EST-CE QUI NE VA PAS?

86 jours de grève... 15 rencontres, dont 13 de conciliation et 2 de négociation...

L'IMPASSE

Le 10 novembre 1978

Le Syndicat des chauffeurs déposait auprès de la Commission, des demandes qui, si elles étaient intégralement accordées, équivalaient à une augmentation de coût de 48.25% (\$5,791,025) pour une convention d'une durée d'un an.

Les principales demandes étaient les suivantes:

- Salaire majoré de 15% (de \$7.75 à \$8.91)
- Semaine de travail de 37h30 payés pour 40 heures
- Réduction de l'amplitude de 12 heures à 10 heures 30
- Amélioration substantielle du régime de vacances
- Augmentation du nombre de congés fériés (de 15 à 17 jours)
- Amélioration des primes actuelles et demandes de primes additionnelles.
- 32 autres demandes à incidence monétaire.

Le 8 janvier 1979

La Commission dépose son projet de convention qui lui aurait permis d'engager des chauffeurs à temps partiel, principalement pour répondre à l'exigence syndicale de réduction d'amplitude mais aussi pour combler ses besoins qui sont:

- a) d'améliorer la gestion
- b) de réduire ou de stabiliser certains coûts
- c) d'accroître le service aux heures de pointe, seule façon d'augmenter la clientèle et de maintenir le service à un coût raisonnable pour les usagers (15% de la population) et les payeurs de taxes et aussi pour améliorer les conditions de travail de ses chauffeurs dans le cadre d'une réelle négociation.

Le syndicat, sans rien changer à ses demandes, refuse de négocier tant que la Commission maintiendra ses exigences d'engager des chauffeurs à temps partiel. Après deux jours de négociation, c'est l'IMPASSE.

La grève commence le 29 janvier 1979, quatre jours avant le début du Carnaval de Québec.

Et la grève dure...

LA CTCUQ

Le 9 mars

Les administrateurs de la Commission nomment un nouveau porte-parole à la table des négociations, soit Me Jean-Paul l'Allier.

Le 21 mars

Dans un autre effort pour engager le dialogue avec le Syndicat, la CTCUQ dépose une proposition alternative à sa proposition initiale du 8 janvier et:

- a) retire l'annexe F tel que demandé par le Syndicat
- b) garantit la sécurité d'emploi aux chauffeurs réguliers
- c) propose l'utilisation des chauffeurs occasionnels uniquement aux heures de pointe
- d) s'engage à embaucher prioritairement ceux qui n'ont pas déjà un emploi régulier.

LA GRÈVE SE POURSUIT. Les conciliateurs étudient diverses hypothèses pour mettre un terme à l'impasse.

Le 4 avril

La CTCUQ ne peut accepter la proposition syndicale telle que formulée.

En effet compte tenu que le nombre d'autobus passera de 250 à 400 d'ici quelques années, cette proposition obligerait la CTCUQ à payer à un grand nombre de chauffeurs **8 heures de salaire pour seulement 4 heures ½ de travail.**

L'IMPASSE PERSISTE

Devant ces faits, les conciliateurs du ministère du Travail déposent le 5 avril une proposition formelle qui, si elle est acceptée par les parties, pourrait débloquer l'impasse.

Cette proposition était la suivante:

1. retrait par le Syndicat de sa demande de réduction d'amplitude.
2. renonciation de la part de la CTCUQ à sa demande d'engager des chauffeurs à temps partiel ou occasionnels, telle que déjà formulée, mais reconnaît qu'elle puisse combler ses besoins opérationnels comme suit:
 - a) par des nouveaux chauffeurs à garantie réduite d'heures de travail, qui pourraient accéder à la garantie d'une journée complète et régulière de travail après une période prolongée mais à négocier.
 - b) par les plus anciens des chauffeurs réguliers et par ordre de séniorité, et ce, selon un choix volontaire de leur part d'opter pour un horaire de travail réduit
 - c) par des chauffeurs suppléants choisis parmi les chauffeurs à la retraite mais qualifiés et désireux de travailler pour combler des vacances de travail au-delà du recours au personnel régulier.

6 avril

Voyant une lueur d'espoir de reprise possible des négociations, les administrateurs de la CTCUQ acceptent que la négociation s'engage sur la base de la proposition des conciliateurs. Cette décision a d'ailleurs reçu l'appui unanime du conseil de la communauté urbaine de Québec. **C'est une autre concession** de la part de la CTCUQ pour négocier le règlement du conflit.

10 avril

La partie patronale dépose une proposition d'application de la recommandation des conciliateurs où elle accordait aux nouveaux chauffeurs l'accès graduel à une garantie d'une journée complète et régulière de travail à l'intérieur d'une période de 36 mois.

C'est de nouveau l'impasse. Aucune clause de la convention collective n'est encore négociée.

Les conciliateurs reviennent avec une nouvelle recommandation le 12 avril 1979 et déposent aux parties une proposition d'application de leurs recommandations initiales touchant les nouveaux chauffeurs dont les trois points principaux sont les suivants:

- Sécurité d'emploi obtenue une fois la période de probation de 150 jours complétée
- Semaine régulière de travail de 5 jours consécutifs avec une garantie de 30 heures par semaine
- Période d'étalement d'une durée de 24 mois avant d'obtenir une garantie de travail de 40 heures par semaine.

Le 18 avril

La CTCUQ se déclare immédiatement disposée à étudier la recommandation des conciliateurs à la condition que les 5 jours consécutifs de travail soient des jours de semaine puisque ses besoins se situent dans cette période et non durant les fins de semaine.

C'EST DE NOUVEAU L'IMPASSE ET LE SERVICE EST SUSPENDU DEPUIS 86 JOURS

CONCESSIONS DE LA PARTIE PATRONALE

Depuis le 8 janvier, la CTCUQ a accepté:

- de retirer son projet d'engager des chauffeurs à temps partiel (annexe F)
- de retirer son projet d'engager des occasionnels, même limités aux heures de pointe
- de ne pas créer une nouvelle catégorie d'employés
- de n'avoir recours qu'à des chauffeurs réguliers
- de ne pas augmenter la durée de la période de probation
- de ne restreindre d'aucune façon la sécurité d'emploi telle qu'existante dans la convention collective actuelle.

Elle demande cependant que les nouveaux chauffeurs aient une période d'entraînement de deux mois suivie d'une période de probation de trois mois auxquelles s'ajouterait une période d'étalement d'une durée maximum de 31 mois avant d'obtenir une garantie de 40 heures de travail réparties sur 5 jours.

Avant même que les nouveaux employés n'aient complété leur période d'étalement, ils pourront avoir accès à la garantie de 40 heures en 5 jours:

1. remplacement d'un poste vacant (retraité, maladie, décès)
2. création de nouveaux postes (amélioration de service)
3. écoulement de la période d'étalement (maximum 36 mois).

LE SYNDICAT

Le syndicat maintient ses demandes initiales.

Le 22 mars

Réunis en assemblée générale, les chauffeurs refusent la proposition alternative de la CTCUQ.

Le 4 avril

Le syndicat propose de retirer sa demande de réduction d'amplitude de 12 heures à 10 heures 30 mais exige en retour le droit de cogestion et le retrait de la demande patronale relative à l'embauche de chauffeurs occasionnels.

6 avril

Le comité syndical de négociation accepte également.

Le 10 avril

Le syndicat refuse, sans pour autant faire aucune contre-proposition.

Le 17 avril

Les chauffeurs réunis en assemblée générale donnent un nouveau mandat à leur comité syndical, soit:

- a) de refuser les deux propositions des conciliateurs, celles du 10 et du 12 avril 1979
- b) de négocier que sur la base de sa proposition du 4 avril 1979, déjà refusée par la Commission.